



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

THE  
UNIVERSITY  
OF RHODE ISLAND  
GRADUATE SCHOOL  
OF OCEANOGRAPHY



## **Projet USAID/COMFISH Plus - Feed the Future (FTF) et Conservation de la biodiversité PENCOO GEJ**

(Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal)

(Cooperative Agreement Number: AID-685-A-16-00007)

### **RAPPORT TRIMESTRIEL 1<sup>er</sup> Octobre 2017 – 31 Décembre 2017**



Janvier 2018

## Table des Matériels

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>3</b>
<b>I. RESUME EXECUTIF.....</b>	<b>4</b>
<b>II. INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>III. REALISATIONS DU PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2018.....</b>	<b>7</b>
3.1. DIALOGUE/ REFORMES POLITIQUES .....	7
3.1.1. Echanges sous régionaux sur les stratégies d'intégration du changement climatique dans les politiques de la pêche. ....	7
3.1.2. Rencontre d'échange avec la Plateforme Nationale Pêche/Changement Climatique. ....	8
3.1.3. Contribution à la lutte contre la Pêche Illégale, Non déclarée et Non réglementée (Pêche INN).....	8
3.1.4. Appui à la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPSD/PA) .....	9
3.2. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS ET DES ACTEURS.....	10
3.2.1. Réunion de planification et coordination des activités du projet. ....	10
3.2.2. Appui à la fonctionnalité du Réseau national des CLPA : élaboration de la feuille de route du réseau des CLPA. ....	11
3.2.3. Renouvellement des Conseils Locaux de la Pêche Artisanale : Renforcement des capacités des nouveaux membres de l'ICC et installation du CLPA de Cayar.....	11
3.2.4. Présentation des bilans des Plans de travail annuels des CLPA : l'exemple de celui de Saint-Louis. ....	13
3.3. RESSOURCES NATURELLES/ PLANS DE GESTION/ CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE ET DES ECOSYSTEMES MARINS.....	14
3.3.1. Amélioration de la base scientifique pour la mise en œuvre des plans de gestion.....	14
3.3.2. Mise en œuvre des Plans de gestion participatifs.....	17
3.4. THEMES TRANSVERSAUX .....	18
3.4.1. Changement climatique/Genre .....	18
3.4.2. Gouvernance/décentralisation .....	26
3.4.3. Communication/sensibilisation .....	30
<b>IV. GESTION DU PROJET.....</b>	<b>34</b>
4.1. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES DONNÉES .....	34
4.2. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL 2018 DE COMFISH PLUS .....	34
4.3. FEED THE FUTURE PHASE II .....	34
<b>V. ACTIVITES PREVUES POUR LE SECOND TRIMESTRE ANNEE FISCALE 2018.....</b>	<b>35</b>
<b>ANNEXE 1. CADRE DE RÉSULTATS DE USAID/COMFISH PLUS.....</b>	<b>38</b>
<b>ANNEXE 2. RAPPORT DE PERFORMANCE DU TRIMESTRE 1 DE L'ANNÉE FISCAL 2018 .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXE 3. RAPPORT FINANCIER DU TRIMESTRE 1 DE L'ANNÉE 1 DE L'ANNÉE 2018 .....</b>	<b>50</b>
<b>ANNEXE 4. PLAN DE SUIVI ET DE MITIGATION ENVIRONNEMENTAL TRIMESTRE 1 ANNEE 2018....</b>	<b>51</b>
<b>ANNEXE 5. RAPPORT DE SUIVI ET DE MITIGATION ENVIRONNEMENTAL TRIMESTRE 1 ANNEE 2018 .....</b>	<b>60</b>

## Sigles et Abréviations

<b>ANACIM</b>	National Agency of Civil Aviation and Meteorology
<b>CINSERE</b>	Climate information services for increased resilience and productivity in Senegal project, USAID/Senegal
<b>CL</b>	Local Agreement (Convention Local)
<b>CGPP</b>	Committee for the Management of Small Pelagics
<b>CLPA</b>	Local Artisanal Fisheries Councils (Conseils Locaux de Pêche Artisanale)
<b>CNAAP</b>	National Committee for Fisheries Management Support
<b>CNGPP</b>	National Committee for Collaborative Management of Small Pelagics
<b>COMNACC</b>	National Committee on Adaptation to Climate Change
<b>CRC</b>	Coastal Resources Center
<b>CRODT</b>	Oceanographic Research Center Dakar, Thiaroye
<b>CSE</b>	Ecological Monitoring Center
<b>CSRP</b>	Sub-Regional Fisheries Commission
<b>DAMCP</b>	Department of Community Based Marine Protected Areas
<b>DEEC</b>	Department of Environment and Classified Establishments
<b>DGID</b>	Internal Revenue Service
<b>DITP</b>	Department of Fisheries Processing Industries
<b>DPC</b>	Department of Inland Fisheries
<b>DPM</b>	Department of Marine Fisheries
<b>FtF</b>	Feed the Future
<b>FMP</b>	Participatory Fisheries Management Plans
<b>GIS</b>	Geographical Information System
<b>ICC</b>	CLPA Coordination and Advisory Committee
<b>IR</b>	Intermediate Result
<b>IRD/IFAN</b>	Refers to the Biological and Ecological Laboratory of Fish in West Africa
<b>IUPA/UCAD</b>	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture - Université Cheikh A Diop
<b>IUU</b>	Illegal, Unreported and Unregulated
<b>LPS</b>	Fisheries and Aquaculture Sector Policy Letter
<b>MEDD</b>	Ministry of Environment and Sustainable Development
<b>MEF</b>	Ministry of Economy and Finance
<b>MoU</b>	Memorandum of Understanding
<b>MPEM</b>	Ministry of Fisheries and Maritime Economy
<b>NAP</b>	National Adaptation Plan
<b>NDC</b>	Nationally Determined Contributions
<b>NOAA</b>	National Oceanic and Atmospheric Administration
<b>PMP</b>	Performance Management Plan
<b>PNP CC</b>	National Platform for Fisheries and Climate Change
<b>SDG</b>	Sustainable Development Goal
<b>UNFCCC</b>	United Nations Framework Convention on Climate Change
<b>URI</b>	University of Rhode Island
<b>URM</b>	Local unit of implementation (Unité Restreinte de Mise en œuvre)
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>USG</b>	United States Government
<b>UZM</b>	Zonal Unit of Implementation (Unité Zonale de Mise en œuvre)

## I. RESUME EXECUTIF

L'objectif du projet est d'appuyer les efforts du Gouvernement du Sénégal visant à réformer le secteur de la pêche et à augmenter la résilience des communautés de pêcheurs et leurs moyens d'existence. Cela passe par le renforcement des conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance des pêcheries, l'accès à la science pour appuyer les processus de prise de décision, l'identification et l'adoption de mesures contribuant à améliorer la résilience au changement climatique.

La phase d'extension COMFISH PLUS va continuer à mettre l'accent sur les priorités déjà identifiées par le projet USAID/COMFISH dans le domaine de l'Initiative Alimentaire pour l'Avenir (FtF), le changement climatique et la conservation de la biodiversité. Elle gardera également l'approche intégrée du projet USAID/COMFISH dans la prise en compte des thématiques transversales telles que le renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance, l'autonomisation et l'équité en faveur des femmes transformatrices et l'adaptation aux impacts des changements climatiques dans le secteur de la pêche.

Ce rapport décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités du premier trimestre du plan de travail de l'année fiscale 2018 du projet USAID/COMFISH PLUS.

**Au niveau dialogue politique**, différents ministères ont été appuyés dans la réalisation de 03 principales actions. Il s'agit de :

- (1) l'appui à l'organisation d'une rencontre de mise à niveau avec le bureau de la Plateforme Nationale Pêche Changement Climatique en contribution à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Adaptation au Changement Climatique élaborée en 2017 ;
- (2) la poursuite des préparatifs, dans le cadre de la lutte contre la pêche Illégale, du voyage d'études et d'échange d'expériences à Washington DC pour s'inspirer de l'expertise américaine dans la mise en place d'une Task Force pour combattre la Pêche INN ;
- (3) l'appui à la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP) pour des concertations sur le renforcement de la réglementation des chaluts de pêche industrielle au Sénégal et à la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP) du Ministère chargé de la pêche, dans le cadre de la mise en place des divers mécanismes de suivi-évaluation et de l'Actualisation du cadre de mesure des résultats de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (2016-2023).

**Le renforcement des capacités** des institutions et des acteurs s'est également poursuivi durant ce trimestre. En effet, *au niveau institutionnel*, le cadre de partenariat avec la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN) a été rendu opérationnel avec l'ouverture de 13 (treize) classes d'alphabétisation fonctionnelle pour les femmes transformatrices des différents sites du projet. Par ailleurs, les axes de synergies ont été renforcés avec le projet CINCERE et la DPSP dans le cadre de la mise en place de cellule de veille du système d'alertes précoces et de sécurité en mer. Au niveau stratégique, l'équipe du projet a participé à un atelier sous régional pour partager avec les pays partenaires, les expériences du Sénégal dans le processus d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les documents de planification nationale et locale de la pêche au Sénégal. Le réseau national des CLPA a bénéficié de l'appui technique et financier du projet pour l'élaboration d'une feuille de route visant à appuyer la mise en œuvre du plan d'action des CLPA.

**Au niveau des acteurs**, plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre des plans locaux d'adaptation ; il s'agit de l'élaboration et la validation des plans d'actions des comités de suivi et de pilotage des plans locaux d'adaptation de Ziguinchor, Kafountine et Saint Louis ; la mise en place des cellules de veille de Mbour et de Saint Louis dans le cadre de l'amélioration de la fonctionnalité de la plateforme d'alertes SMS. A cela s'ajoutent les activités de renforcement des capacités des acteurs déroulées dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales et des plans de gestion participatifs de la pêche de sardinelles.

**Au niveau scientifique**, pour un meilleur accompagnement de ses activités (plans de gestion participatifs, conventions locales et plans d'adaptation au changement climatique), le projet a noué un partenariat avec différentes institutions scientifiques (IUPA, IFAN, CRODT et CSE). Il s'agit non seulement pour USAID/COMFISH PLUS de contribuer au renforcement des capacités de ces institutions, mais aussi de leur confier les activités de recherches pour l'accompagnement des processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans de gestion participatif des pêcheries ciblées. Ainsi, les activités ont démarré avec une série de rencontres techniques entre le projet et chaque institution, suivies d'une réunion de démarrage au cours de laquelle, les méthodologies de recherches proposées par les partenaires ont été présentées ainsi que les contraintes rencontrées au cours du démarrage. A noter ce trimestre, la mise en place par le CRODT de cellules conjointes de collecte, de traitement et d'analyse des données de pêche pour une meilleure harmonisation du système de collecte au niveau des zones de pêches et une forte implication des acteurs dans le suivi participatif des indicateurs relatifs à la mise en œuvre des Plans de gestion.

**La mise en œuvre des plans de gestion** se poursuit avec l'opérationnalisation des cadres de concertations (Unités Restreintes de Mise en œuvre). C'est ainsi que les actions prévues cette année par le PGP ont été élaborées par les URM et validées par les ICC des CLPA de la **Grande Côte Sud**, du **Cap Vert** et de la **Petite Côte**.

S'agissant du processus d'élaboration du plan de gestion de la pêche de l'*ethmalose*, le projet a organisé un atelier de restitution auprès des acteurs de Joal Fadiouth de l'étude sur la sélectivité des filets de pêche ciblant l'*ethmalose* dans la zone du Sine Saloum et dont les résultats validés par les acteurs ont permis de définir le maillage le plus adapté pour une exploitation durable de cette ressource.

Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de l'amélioration de la **gouvernance locale** des pêcheries. Il s'agit notamment de l'évaluation des stratégies de mobilisation de ressource additionnelle à Joal et du suivi de la mise en œuvre des plans d'actions pour la mobilisation interne de fonds dans les CLPA de **Kafountine**, **Ziguinchor**, **Rufisque/Bargny**, **Yenne/Dialaw** et **Saint-Louis**. Par ailleurs, d'autres activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre des conventions locales telles que la surveillance participative et la réalisation d'émissions radiophoniques se sont poursuivies durant ce trimestre. Il faut noter que 07 nouvelles conventions locales appuyées par le projet dans la zone du Sine Saloum a été finalisées et 03 d'entre elles ont été validées au cours du trimestre.

Concernant **le genre**, il s'agissait pendant le trimestre de renforcer les capacités des femmes transformatrices et les aider à générer beaucoup plus de revenus. Ainsi, les activités menées sont relatives à l'évaluation des plans d'actions des comités de salubrité des sites de transformation, l'alphabétisation fonctionnelle au niveau des CLPA ; l'appui en activités génératrices de revenus (AGR) des transformatrices de Sendou et Yenne/Dialaw, le démarrage des réfections des sites de Yenne Todd, Mballing et Pointe Sarène ; la poursuite des concertations avec les femmes transformatrices de Goxxu Mbaac en appui au processus de renforcement de leur dynamique organisationnelle. Par ailleurs des concertations ont été

menées en appui au processus de renforcement des techniques de traitement et conservation des produits halieutiques transformés de cinq localités : Pointe Sarène, Missirah, Yenne Todd, Cayar et Guéréo.

Pour le volet **communication**, on a procédé au renouvellement des protocoles de partenariat avec les radios partenaires du projet, à l'évaluation des émissions radios dans les Iles du Saloum, à la sensibilisation des acteurs à Cayar sur la sécurité en mer, à la préparation de vidéos et de documents de capitalisation du projet et enfin à la publication de *success story*.

Concernant le volet **Suivi-Evaluation**, l'élaboration du tableau des résultats (par rapport aux cibles) annuels atteints pour tous les 18 indicateurs de performance a été faite avec succès. Le contrôle de qualité des données (DQA) fait par l'équipe de Suivi –Evaluation de l'USAID a confirmé la fiabilité du dispositif de collecte mis en place par le staff du projet. La saisie des résultats annuels de performance est faite également au niveau de l'outil informatique du programme FtF dénommé FtFMS. L'équipe du projet a lancé aussi au cours de ce trimestre le nouveau système de collecte et de suivi appelé plate-forme mobile to web des données de performance des CLPA et du projet. Ce nouvel outil informatique basé sur le serveur web va permettre la collecte, l'exploitation et le suivi automatique des données, et va améliorer le stockage et la sécurité des informations reportées.

## II. INTRODUCTION

Le projet USAID/COMFISH PLUS est une initiative de deux ans (1<sup>er</sup> octobre 2016 – 30 septembre 2018) financée par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID). C'est est une phase d'extension du Projet USAID/COMFISH (14 février 2011 - 30 septembre 2016) mise en œuvre à travers un Accord de Coopération entre l'USAID et l'Université de Rhode Island (URI). Les principaux partenaires sont, des structures gouvernementales, des associations professionnelles de la pêche, des universités et instituts de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG) intervenant dans le secteur de la pêche marine et côtière.

L'objectif du projet est d'appuyer les efforts du Gouvernement du Sénégal visant à réformer le secteur de la pêche et à augmenter la résilience des communautés de pêcheurs et leurs moyens d'existence. Cela passe par le renforcement des conditions préalables nécessaires à l'amélioration de la gouvernance, y compris l'autonomisation des femmes ; l'accès à la science pour appuyer les processus de prise de décision et l'identification et l'adoption de mesures contribuant à augmenter la résilience au changement climatique.

Le Projet USAID/COMFISH PLUS contribuera à l'atteinte des trois principaux résultats suivants :

**RI 1** : Les capacités des acteurs et des institutions sont renforcées à tous les niveaux pour une approche écosystémique de la cogestion visant une pêche durable et prenant en compte l'impact des changements climatiques ;

**RI 2** : Les stratégies, politiques et bonnes pratiques en matière de gouvernance sont identifiées, testées, évaluées et appliquées pour renforcer la résilience des écosystèmes face aux menaces sur la conservation de la biodiversité et aux risques climatiques ;

**RI 3** : L'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs artisans, encourage la poursuite des efforts en faveur d'une pêche durable.

Le présent rapport décrit les activités exécutées par le projet USAID/COMFISH PLUS durant le premier trimestre de l'année fiscale 2018 (1<sup>er</sup> octobre – 31 décembre 2017). Il comprend plusieurs composantes : une introduction suivie d'une première partie qui décrit les principales réalisations du trimestre. Il inclut une partie qui décrit les activités transversales (le changement climatique, la gouvernance, la communication etc.). La dernière partie du rapport porte sur la gestion du projet et les annexes.

### **III. Réalisations du premier trimestre de l'année fiscale 2018.**

#### **3.1. Dialogue/ réformes politiques**

##### **3.1.1. Echanges sous régionaux sur les stratégies d'intégration du changement climatique dans les politiques de la pêche.**

Du 17 au 21 octobre 2017, le projet a participé à un atelier sous régional organisé au Togo, par le projet USAID/WABICC, programme pour la Biodiversité et le changement climatique en Afrique de l'Ouest, financé par l'USAID. Cette rencontre a enregistré la participation de six (6) pays de la sous-région : le Liberia, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, la Guinée et la Sierra Leone qui sont des pays côtiers vulnérables et ayant des objectifs communs de préservation du littoral et ses activités connexes telles que le tourisme et la pêche. Le Sénégal a été invité pour échanger sur son expérience en matière d'adaptation au changement climatique. Les leçons et les expériences concernant les essais, les défis, les lacunes et les possibilités d'intégration des questions côtières dans les plans d'adaptation nationaux (PAN) ont été partagées. Cet atelier a été l'occasion pour le projet USAID/COMFISH PLUS de partager les leçons et bonnes pratiques sur l'intégration du changement climatique dans les documents de planification nationale et locale de la pêche. Des stratégies concrètes d'adaptation réussies par le projet au niveau local, ont été partagées. Les questions de l'intégration du genre et des systèmes d'information géographiques dans la planification de l'adaptation ont été à l'ordre du jour avec les différents mécanismes et stratégies adoptées par les pays.



**Figure 1. Participants d'atelier sur le terrain. Directrice de USAID/COMFISH Plus avec Chef traditionnel dans un village affecté par les impacts du changement climatiques au Togo**

### **3.1.2. Rencontre d'échange avec la Plateforme Nationale Pêche/Changement Climatique.**

Suite à la mise en place des organes de la Plateforme Nationale Pêche Changement Climatique (PN-PCC/SN), une rencontre de mise à niveau a été organisée dans les locaux du projet avec le bureau de coordination. Cette rencontre d'échange et de partage a permis d'effectuer un état des lieux du processus, d'identifier les contraintes majeures et de décliner des orientations stratégiques afin d'assurer une gouvernance partagée et inclusive dans la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation de la pêche et de l'aquaculture au Sénégal. Suite à la rencontre, différentes recommandations ont été formulées à l'endroit du Bureau de ladite Plateforme, pour son fonctionnement. Il s'agit de :

- La réactualisation de la liste des personnes désignées par les institutions et les organisations professionnelles ;
- L'identification et le ciblage des personnes ressources au niveau des institutions et structures capables de travailler sur des questions climatiques et de valider des requêtes qui leur seront soumises ;
- L'organisation de rencontres avec le Comité National d'Adaptation au Changement Climatique (COMNACC), la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DECC) et les institutions impliquées, afin de mettre à profit les domaines de compétence des différentes structures pour qu'elles puissent exprimer leurs préoccupations sur les axes stratégiques du Plan de Travail Annuel (PTA) de la PN-PCC/SN.

### **3.1.3. Contribution à la lutte contre la Pêche Illégale, Non déclarée et Non réglementée (Pêche INN)**

*Poursuite des préparatifs du voyage d'étude.* Le projet compte, comme annoncé depuis la première année d'exécution, va accompagner le Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime pour la mise en œuvre du Plan National de lutte contre la Pêche INN. A cet effet, un voyage d'études et d'échange d'expérience est prévu à Washington DC durant le troisième trimestre (avril 2018), pour s'inspirer de l'expérience américaine dans la mise en place d'une Task Force pour combattre la Pêche INN. Afin de relancer le processus, une invitation officielle au MPEM a été préparée par le projet et envoyée à l'USAID pour examen.

*Renforcement de la réglementation nationale et l'amélioration de la sélectivité des chaluts de pêche industrielle.* La DPSP compte initier une série de rencontres avec les professionnels de la pêche afin de discuter de la pertinence d'améliorer la réglementation et la sélectivité des chaluts de pêche industrielle. L'objectif de ces réunions est de créer un cadre d'échange et de concertation avec les acteurs de la pêche industrielle, afin de proposer un type de chalut avec une ouverture satisfaisante des mailles pour une exploitation durable et rationnelle des ressources halieutiques.

La première réunion s'est tenue le 02 novembre 2017 dans les locaux de la DPSP et avait pour objectif d'échanger sur la possibilité de proposer un prototype de chalut qui assurerait une bonne sélectivité et réduirait, de façon significative, les conséquences néfastes du chalutage sur l'environnement marin et côtier. Elle regroupait des structures de l'administration des pêches et les représentants des armements de la pêche industrielle.

Les discussions ont porté sur le rapport d'armement qui, en fonction du montage de la ralingue latérale, détermine l'ouverture des mailles du chalut. Les industriels ont demandé et obtenu les

termes de référence de ces concertations. Ils vont les étudier à l'interne avec leurs chefs d'armement et capitaines de navires. Une seconde réunion sera convoquée par la DPSP pour poursuivre les discussions qui devront déboucher sur des recommandations pertinentes pour une mise en œuvre efficace et efficiente des chaluts de pêche industrielle.

### **3.1.4. Appui à la mise en œuvre de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPSD/PA)**

*Actualisation du cadre de mesure des résultats de la Lettre de Politique Sectorielle.* Du 22 au 24 novembre 2017, le projet a appuyé la CEP/MPÉM pour l'organisation d'un atelier technique pour la revue et l'actualisation du cadre de mesure des résultats de la mise en œuvre de la lettre de politique sectorielle, avec la participation de la Direction Générale de la Planification et des Politiques publiques (DGPP), le Bureau Organisation et Méthodes (BOM).

Cet atelier entre dans le cadre du processus de mise en place d'un système de suivi-évaluation de la Lettre de Politique Sectorielle. Les directives de l'UEMOA adoptées en 2009, relatives à la gestion des finances publiques et le Cadre harmonisé de suivi - évaluation des politiques publiques (CASE) mis en place par l'Etat du Sénégal en 2015, consacrent le principe de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) pour une gestion efficace des ressources publiques. Ainsi, la LPSD/PA met un accent particulier sur la nécessité de mettre en place un système fonctionnel de suivi et d'évaluation des interventions dans le secteur avec des indicateurs fiables et pertinents. Cette option favorise également la culture de la GAR et renforce la transparence et la bonne gouvernance des projets et programmes.

Le rapport diagnostic et le cadre opérationnel de suivi-évaluation de la politique sectorielle ont été soumis à la validation du comité technique. Il s'agit de la définition d'indicateurs d'impact et d'effet pour les résultats ultimes et intermédiaires, mais aussi la sélection d'indicateurs pertinents pour le secteur et relatifs aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

La question relative à la cogestion a été soulevée au cours des débats et la nécessité d'accorder beaucoup plus de compétences aux CLPA a été réaffirmée, conformément à la LPSD/PA, de même que la professionnalisation des acteurs de la pêche.

Il faut souligner que cette initiative de mise en place de ce Cadre et Dispositif de suivi-évaluation de la LPSD/PA est une innovation majeure soutenue par le projet USAID/COMFISH PLUS, qui va permettre d'exécuter de manière efficace et efficiente, les projets et programmes opérationnalisant cette nouvelle politique. Ce processus va également contribuer à la mise en place de mécanismes de suivi-évaluation qui devront tenir compte des impératifs de résultats et des exigences en matière de reddition des comptes.

Dans le même processus d'appui à la mise en œuvre de la LPS/PA, le projet USAID/COMFISH PLUS a également financé, l'édition du document du Cadre d'Investissement Sectoriel de la Pêche et de l'Aquaculture (CISPA 2017-2023).

## 3.2. Renforcement des capacités des institutions et des acteurs

Les **capacités des institutions et des acteurs** ont été renforcées durant ce trimestre particulièrement dans le cadre de la planification des activités du projet mais aussi dans le domaine de l’alphabétisation fonctionnelle. Des axes de synergies ont été développés avec le projet CINCERE et la DPSP dans le cadre des cellules de veille du système d’alertes précoces et de sécurité en mer. Plusieurs activités ont été menées à la base dans le cadre de la mise en œuvre des plans locaux d’adaptation, des conventions locales et des plans de gestion participatifs de la pêche de sardinelles.

### 3.2.1. Réunion de planification et coordination des activités du projet.

Le 26 octobre 2017 s’est tenue à Saly la première réunion de planification et de coordination des activités du projet USAID/COMFISH PLUS pour l’exercice 2017-2018. Présidée par l’Inspecteur Régional des Pêches et de la Surveillance de Thiès, et la Directrice du projet USAID/COMFISH PLUS, elle a vu la participation du staff du projet, des facilitateurs, des coordonnateurs des CLPA, des relais et secrétaires des CLPA ainsi que des chefs des stations de surveillance côtière dans la zone d’intervention du projet. Au total, 54 personnes ont participé à cette rencontre. L’objectif était de faire le bilan des activités de l’année écoulée (2016-2017) d’une part mais également de partager d’autre part, avec les partenaires, la nouvelle planification annuelle (PTA 2017-2018) et trimestrielle (activités du trimestre : octobre, novembre et décembre 2017). Plusieurs thématiques ont été abordées au cours des débats, il s’agit particulièrement de la mobilisation interne de fonds des CLPA, la surveillance participative, les changements climatiques, les aspects liés au genre, les plans de gestion participatifs et les appuis aux réformes et dialogues politiques menés dans le cadre du projet.



**Figure 2. Discussion avec les partenaires lors u premier atelier de planification et de coordination du projet**

A la suite de la rencontre, des recommandations ont été formulées. Il s’agit de la délocalisation des rencontres de planification, la participation de l’ensemble des inspecteurs régionaux des pêches des zones cibles à ces rencontres de planification du projet et enfin la participation des présidentes des sites de transformation artisanale.

### **3.2.2. Appui à la fonctionnalité du Réseau national des CLPA : élaboration de la feuille de route du réseau des CLPA.**

Le projet a apporté un appui à la Direction des Pêches Maritimes (DPM) pour la mise en réseau des CLPA. Suivant cette logique, USAID/COMFISH PLUS a poursuivi ses efforts d'appui technique et financier en contribuant à l'opérationnalisation du dit réseau. C'est ainsi qu'il a appuyé l'organisation d'un atelier d'élaboration d'une feuille de route du Réseau National des CLPA (le 05 décembre 2017). Cette rencontre a enregistré la participation du Directeur des Pêches maritimes, la Directrice du projet USAID/COMFISH PLUS et de son staff, un représentant des projets PRAO et ADEPA et les membres du bureau du réseau national des CLPA. L'atelier a enregistré la participation de 19 personnes. Plusieurs points ont été passés en revue avant l'élaboration de la feuille de route proprement dite. Il s'agit tout d'abord de la présentation des termes de référence de l'atelier par le coordonnateur national du réseau, suivie du rappel des missions et attributs du Réseau National des CLPA par le représentant de la DPM.

Concernant la feuille de route, elle a été déclinée en plusieurs axes stratégiques. Il s'agit du renforcement des capacités du réseau (Axe 1), de la gestion durable des ressources halieutiques (Axe 2), de la concertation avec les institutions et autres partenaires (Axe 3) et du fonctionnement des réseaux des CLPA (Axe 4). Par ailleurs, pour chacun des axes, des activités proposées, ont été validées. Au total 16 activités constituent le plan de travail annuel du Réseau National des CLPA. Un comité ad hoc a été mis en place pour réfléchir sur les coûts imputables à l'exécution de chaque activité afin de compléter la fiche de planification. Au terme de cette rencontre, les acteurs se sont félicités de l'adoption de cette feuille de route qui permettra au réseau des CLPA d'assumer pleinement ses missions mais surtout de pouvoir évaluer efficacement ses interventions à la fin de chaque année. Cette feuille de route va également permettre au ministère de la pêche ainsi qu'aux différents partenaires techniques financiers, de disposer d'un document de planification de référence leur permettant soutenir efficacement le fonctionnement et les activités des réseaux des CLPA.



**Figure 3. Une vue des participants à atelier du réseau des CLPA)**

### **3.2.3. Renouvellement des Conseils Locaux de la Pêche Artisanale : Renforcement des capacités des nouveaux membres de l'ICC et installation du CLPA de Cayar.**

Le processus de renouvellement des CLPA a commencé ce trimestre par celui de Cayar. En effet, le projet USAID/COMFISH PLUS a procédé le 12 décembre 2017, à la formation des nouveaux conseillers du CLPA de Cayar sur le rôle et la mission des Conseils Locaux de Pêche

Artisanale (CLPA) en matière de cogestion des pêches. Ainsi, les membres des ICC (Instances de Coordination et de Conseil) et les agents du service de pêches de Cayar ont vu leurs capacités renforcées sur : la cogestion des pêcheries, la mission du CLPA, la structuration et le fonctionnement des CLPA, les rôles et les responsabilités du conseiller du CLPA et enfin sur les outils de travail du bureau exécutif du CLPA. Ceci entre non seulement dans le cadre du processus de renforcement normal des capacités du CLPA mené par le projet, mais également dans le cadre du suivi de la formation sur l'Évaluation des Capacités Organisationnelles (ECO) du CLPA de Cayar, mené par l'USAID en 2017. Près de 40 personnes dont 32 hommes et 08 femmes ont participé à cette session.



**Figure 4. Formateur en pleine séance et Conseillers et agents en formation**

A la suite de la formation, le projet a appuyé l'organisation de la cérémonie officielle d'installation des nouveaux membres de l'ICC du CLPA de Cayar. Cette rencontre est tenue le 13 décembre 2017 au quai de pêche japonais II de Cayar. La cérémonie a mobilisé 142 personnes dont 111 hommes et 31 femmes et a été marquée par la présence du Préfet du département de Thiès (président de l'ICC), du Sous-préfet de Keur-Moussa, du représentant du Maire de la commune de Cayar, du Représentant de DPM, du Représentant du Réseau des CLPA, et des Représentants des Projets et Programme (COMFISH PLUS et ADEPA). Elle a été marquée par l'installation officielle des 40 conseillers membres de l'ICC et à la remise d'écharpes à ces conseillers.



**Figure 5. Discours du Préfet du département de Thiès et Remise des écharpes aux conseillers**



**Figure 6. Conseillers déjà installés par le Préfet**



**Figure 7. Aperçu des participants à la cérémonie d'installation des délégués de l'ICC**

### **3.2.4. Présentation des bilans des Plans de travail annuels des CLPA : l'exemple de celui de Saint-Louis.**

Le renforcement des capacités des institutions locales de gouvernance sur leur rôle et responsabilité a conduit non seulement les CLPA à élaborer chaque année, des plans de travail annuels mais également à présenter un bilan (technique et financier). Ce trimestre a enregistré l'organisation de l'atelier d'évaluation du Plan de travail annuel (PTA) 2017 du CLPA de Saint-Louis et d'élaboration du plan d'action 2018 qui a été présidé par l'Inspecteur Départemental des Pêches et de la Surveillance de Saint-Louis. Cet atelier a enregistré la participation de l'Inspecteur Régional des Pêches, le Chef de Poste de Contrôle de Guet Ndar, le Chef de la Station de Surveillance Côtière de Saint-Louis, le représentant de CFAO Motors, le Représentant de l'ANAM et les membres de l'Instance de Conseil et de Coordination du CLPA. Un représentant de la société minière Kosmos Energy a été invité, vu leur contribution dans le déroulement des activités du CLPA.

Après la présentation du bilan technique, le trésorier du CLPA de Saint-Louis a procédé à la présentation du rapport financier du PTA 2017. A l'entame de ses propos, il précisera que cet exercice est le premier du genre effectué par le CLPA de Saint-Louis et ceci grâce à l'encadrement du facilitateur du Projet USAID/COMFISH PLUS. Le PTA de l'année 2018 a été élaboré, validé et adopté.

Les participants se sont montrés satisfaits du contenu de cet atelier qui est une première pour le CLPA de Saint-Louis. L'Inspecteur régional des Pêches et de la Surveillance de Saint-Louis dira « *que le bilan des activités exécutées durant une année et la présentation d'un rapport financier est une obligation pour toute organisation. Et, que le CLPA, à travers cette initiative a renforcé le lien de confiance entre ses membres mais aussi entre ladite structure et ses partenaires financiers* ». Le Facilitateur du Projet USAID/COMFISH PLUS dira « *qu'à l'heure où le Projet entame sa dernière année de la phase d'extension, le CLPA de Saint-Louis s'est résolument tourné vers la capitalisation des initiatives et mécanismes de gestion jusque-là mis en place par le Projet USAID/COMFISH PLUS* ». A ce titre, le rapport financier présenté en annexe, entre dans cette dynamique et va donc être institutionnalisé par le CLPA de Saint-Louis.



**Figure 8. Participants à l'atelier de présentation du bilan du CLPA de Saint-Louis**

### **3.3. Ressources naturelles/ Plans de gestion/ Conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins**

#### **3.3.1. Amélioration de la base scientifique pour la mise en œuvre des plans de gestion**

***Rencontre de travail avec les partenaires scientifiques du projet.*** Une série de rencontres techniques de suivi du démarrage des activités des sous-contractants et partenaires scientifiques de mise en œuvre du projet a été organisée les 05, 06 et 07 décembre avec les directeurs et comptables/gestionnaires des institutions partenaires. Il a été constaté que, toutes les activités du trimestre ont démarré et l'ensemble des partenaires ont reçu les montants sollicités malgré quelques contraintes liées au retard dans l'approvisionnement des comptes. Des solutions ont été proposées et mises en œuvre pour un bon déroulement des activités.

***Mise en place de cellules conjointes de collecte de données.*** Des cellules conjointes de collecte et d'analyse de données ont été installées par le CRODT au niveau des CLPA de Mbour, Joal, Cayar et Hann dans le cadre de la mise en œuvre des Plans de gestion participatifs de la pêche de sardinelles. Outre le chef de poste représentant la DPM, ces cellules comprennent l'enquêteur du CRODT en poste dans la localité et un représentant des acteurs choisi depuis le mois de novembre (4, 6 et 9 novembre) par les CLPA, en fonction des critères définis par le CRODT. Sur le terrain, la collecte de données a démarré et le matériel informatique nécessaire octroyé par le projet USAID/COMFISH PLUS. Il s'agit d'un ordinateur portable pour saisir des localités et d'une imprimante pour chaque cellule.

Aussitôt après le choix du représentant des acteurs il a été procédé au renforcement des capacités de la cellule sur les bordaux de collectes de données : l'effort de pêche, les captures

et les prix. Au terme des rencontres, il a été signifié aux personnes choisies le rôle important qu'elles jouent dans le dispositif du cadre scientifique pour la mise en œuvre des plans de gestion participatifs de sardinelles. Ce dispositif est une première et une innovation car pour la première fois, un cadre scientifique de collecte des données en contribution à la mise en œuvre des plans de gestion sardinelle (comprenant des scientifiques et un acteur du CLPA), a été mis en place. Ce dispositif va continuer à faire ce travail de collecte même après la fin du projet USAID/COMFISH PLUS.



**Figure 9. Choix de l'enquêteur à Hann**

**Atelier de coordination au CRODT.** Un atelier de coordination des activités scientifiques a été organisé au CRODT le 8 décembre. Il a vu la participation de la Directrice du Projet USAID/COMFISH PLUS, du staff du projet, de deux membres du CRC/URI et de tous les partenaires scientifiques. Après l'ouverture de la séance par le représentant du directeur du CRODT et de la directrice du projet USAID/COMFISH PLUS et la lecture de l'agenda de la rencontre, une série de présentations a été faite, suivies de discussions.

La première présentation a porté sur la stratégie de mise en œuvre du plan de gestion participatif. Les principaux points abordés sont relatifs à l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions annuel, au suivi de la mise en œuvre à travers les unités restreintes et zonales, le cadre de suivi scientifique et le renforcement des capacités des acteurs et des institutions impliquées dans la mise en œuvre dudit plan. Le mode de fonctionnement des organes de suivi a aussi été évoqué.

La seconde présentation faite par l'IFAN/IRD a porté sur différentes activités à mettre en œuvre cette première année (2018), à savoir : l'étude comparative de la structure de taille, de la croissance et de la reproduction de l'ethmalose dans les zones de Saint Louis et de Joal, la participation aux rencontres des cellules conjointes de collecte, le traitement et l'analyse de données de pêche, de prix et d'environnement, la participation aux rencontres scientifiques organisées par le CRODT sur la pêcherie de l'ethmalose et l'organisation d'un atelier scientifique d'échanges et de présentation des résultats scientifiques obtenus dans le cadre de leur collaboration aux activités scientifiques appuyées par le projet.

- La présentation du CSE a porté sur les différentes activités prévues cette année (2018) à savoir : appuyer et mettre à la disposition des acteurs de supports cartographiques pour l'élaboration des conventions locales, faire la cartographie de l'occupation du sol

des 07 CLPAs du Sine Saloum, géolocaliser les sites et infrastructures de pêche et faire le transfert à la DPM, du SIG produit par le CSE, pour une centralisation des résultats et une meilleure administration des données produites dans le cadre du projet.

- L'IUPA quant à lui, présentera dans un premier temps, les résultats de l'étude sur la sélectivité des filets maillants ciblant l'ethmalose dans l'estuaire du Sine-Saloum suivie des activités prévues cette année : l'étude de la bio-écologie de l'ethmalose (*Ethmalosa fimabrita*) dans les AMPs de Sangomar et de Gandoul dans l'estuaire du Sine-Saloum et en Casamance (AMP Niamone kalounaye, Casa Balantacounda, restitution auprès des acteurs locaux des résultats de l'étude sur la sélectivité des filets utilisés dans la pêcherie de l'ethmalose dans l'estuaire du Sine-Saloum, participer aux rencontres des cellules conjointes de collecte, traiter et analyser les données de pêche, de prix et d'environnement et participer aux rencontres scientifiques organisées par le CRODT sur la pêcherie de l'ethmalose pour appuyer la mise en œuvre de plans d'aménagement de la pêcherie de cette espèce.
- La cinquième et dernière présentation faite par le CRODT a porté sur les activités prévues par cette institution à savoir : mettre en place les Cellules conjointes de collecte et de traitement des données, faire une synthèse des connaissances disponibles sur l'utilisation du monofilament et organiser des ateliers scientifiques sur la pêcherie de l'ethmalose.

Les discussions menées ont permis de soulever des questions importantes, de faire des contributions mais aussi des interpellations à l'endroit des présentateurs et des participants. Ces éléments sont résumés ci-après selon la thématique abordée :

**La stratégie de mise en œuvre des Plans de Gestions Participatifs (PGP).** Certains participants se sont exprimés sur la stratégie présentée, notamment le niveau d'implication des acteurs au cours de son élaboration. En effet, il a été montré que c'est un processus participatif au niveau des CLPA qui a abouti à la mise en place de cette stratégie.

**Les rencontres scientifiques.** Certains participants n'ont pas bien saisi les différences entre les deux types de rencontres présentés par le CRODT et l'IFAN. C'est ainsi que des éclaircissements ont été apportés par l'équipe du projet sur les différentes rencontres scientifiques. Il s'agira tout d'abord d'une rencontre trimestrielle organisée par le CRODT sur l'analyse des résultats des cellules conjointes de collecte, de traitement et d'analyse des données de pêche. Ensuite, des ateliers scientifiques sur l'ethmalose qui seront organisés par le CRODT pour appuyer les plans d'aménagement en cours sur la pêcherie de cette espèce et enfin, un dernier atelier scientifique de présentation des résultats finaux du projet avec toute les institutions et partenaires nationaux impliqués dans le projet. Cet atelier de restitution finale sera organisé par IFAN/IRD.

**La cartographie.** Les participants ont échangé sur les produits de cartographie à travers la présentation du CSE. C'est ainsi que le CRODT a manifesté un besoin d'appui en cartographie à travers une collaboration possible avec le CSE. Cependant, la nature des contrats qui lient les institutions au projet USAID/COMFISH PLUS ne permet pas de satisfaire cette demande. Il faut noter qu'il a aussi été souligné l'existence de travaux dans ce domaine faits par le CRODT notamment sur l'identification des fonds marins.

**L'étude de sélectivité des filets de pêche.** Les participants se sont exprimés sur l'étude sur la sélectivité des filets maillants pour l'ethmalose dans l'estuaire du Sine-Saloum notamment en proposant à l'IUPA de tenir compte des aspects économiques sur les recommandations de cette

étude. La question du maillage a été aussi abordée d'autant plus que les conclusions de l'étude ont préconisé que la maille supérieure ou égale à 36 mm comme étant idéale. Certains des participants se sont même posé la question de savoir si les acteurs vont accepter cette proposition là où le code de la pêche propose un maillage beaucoup moins grand. En conclusion, l'IUPA a attiré l'attention des participants sur le fait que l'étude a été faite de façon participative avec les acteurs et la question du maillage pourrait se régler avec la mise en place de chartes locales (convention locale).

**Les données biologiques.** Les participants ont échangé sur la finalité des données produites par les études scientifiques qui devraient être corrélées avec la gestion durable de la ressource. Il s'agit notamment des études sur la reproduction pour appuyer le repos biologique. Ces informations pourront être mises à contribution dans la gestion des Aires Marines Protégées (AMP), à travers les plans de gestion des AMP.

**Les réunions du cadre scientifique.** La fréquence des rencontres des cellules conjointes de collecte de données a fait aussi l'objet de discussions et certains participants pensent que la collecte de données sur le trimestre est trop juste pour une présentation de résultats scientifiques. Mais après discussion, il a été finalement retenu que ces rencontres soient maintenues tous les 3 mois.

**Restitution des résultats de l'étude de sélectivité des filets de pêche de l'ethmalose.** Les résultats d'une étude menée par l'IUPA sur la sélectivité des filets maillants ciblant l'ethmalose au Sine Saloum a été complétés et restitués aux parties prenantes dans quatre sites de la région (Joal, Niodor, Missirah et Jindra). Les pêcheurs et les chercheurs de l'IUPA, travaillant ensemble, ont testé les propriétés sélectives de quatre mailles différentes de filets maillants (30 mm, 32 mm, 36 mm et 40 mm). Cependant, la détermination des maillages optimaux nécessite un équilibre entre l'écologie de la reproduction et la sélectivité des engrenages de l'ethmalose. A cette fin, une étude distincte a été réalisée, en collaboration avec les pêcheurs, pour déterminer la taille à maturité qui s'est avérée être de 18,5 mm. L'étude a montré que le maillage légal actuel de 30 mm n'est pas approprié car il retient une grande partie des juvéniles. L'étude recommandait que le maillage approprié soit porté à 36 mm pour permettre aux poissons de s'échapper et de se reproduire au moins une fois avant d'être capturés. Les intervenants ont confirmé les avantages considérables en matière de conservation et l'efficacité du maillage de 36 mm. Ils ont également convenu que le maillage actuel est trop petit. L'étude a été conçue et réalisée à travers une recherche collaborative entre pêcheurs, chercheurs universitaires (*doctorants et professeurs*) et la DPM dans le cadre de la Stratégie de vulgarisation développée par le projet USAID/COMFISH PLUS en collaboration avec la IUPA et DPM.

### **3.3.2. Mise en œuvre des Plans de gestion participatifs**

La mise en œuvre du PGP a démarré au niveau de la *Grande Côte Sud*, du *Cap Vert* et la *Petite Côte* à travers l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre de ces PGP. Durant ce trimestre, le processus de mise en œuvre s'est poursuivi à travers l'élaboration de plans d'actions annuel (définition activités, actions, responsable, partenaire et budget) validés par les ICC des CLPA.

A la suite de ce processus, les membres des unités restreintes de mise en œuvre (URM) ont été capacités dans différents modules : rôle et mission des membres et outils d'animation (préparation et conduite des réunions et le rapportage), etc. Une planification mensuelle a ensuite été élaborée par chaque unité restreinte.

La première action planifiée a ainsi porté sur la vulgarisation des extraits du Code de la pêche ciblant les petits pélagiques au Sénégal. C'est ainsi qu'un extrait (loi et décret) concernant uniquement la pêche artisanale a été conçu avec l'appui de la DPM. Cet extrait constitue un important support de sensibilisation sur la gestion durable des ressources dans le cadre de la mise en œuvre des plans de gestion des pêcheries de sardinelles.

Pour vulgariser ces extraits du code de la pêche, des sessions de formation se sont tenues du 22 au 29 décembre 2017, à l'intention des membres des unités restreintes élargies à des personnes ressources (capitaines de pirogue) au niveau de 07 unités restreintes. Ces acteurs seront chargés à leur tour de démultiplier la formation au niveau de leurs collègues respectifs pour une meilleure mise en œuvre du plan de gestion de la sardinelle. Ces extraits de la réglementation de la pêche artisanale, seront traduits en langue locale (Wolof) et distribués sous forme de livrés aux acteurs.

Les différents points abordés au cours de la formation sont relatifs :

- Aux articles de la loi n° 2015-18 du 13 juillet 2015 portant code de la pêche maritime du Sénégal. Mais l'accent a été mis sur les notions de patrimoine halieutique, de plan d'aménagement, des redevances et permis et sur les interdictions ;
- Aux articles de l'extrait du décret n°2016-1804 portant application de la loi n° 2015-18 du 13 juillet 2015 portant code de la pêche maritime. L'accent a été mis sur ce point sur les notions de la taille de l'espèce, la dimension des engins qui ciblent la sardinelle;
- À la stratégie de démultiplication de la formation auprès des acteurs ;

### **3.4. Thèmes transversaux**

#### **3.4.1. Changement climatique/Genre**

*Appui à la mise en œuvre de la stratégie Nationale d'adaptation au niveau local.* Pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques au niveau local, les activités ci-dessous ont été menées durant ce trimestre.

Rencontre de validation des plans d'action des comités de suivi/pilotage des plans locaux d'adaptation de Ziguinchor /Kafountine et Saint Louis. En appui à la mise en œuvre des plans locaux de la Casamance et de la grande côte, des cadres d'échanges, de suivi et d'évaluation multi-acteurs ont été mis en place et approuvés par les autorités administratives (préfets des zones concernées). Ces comités ont ainsi démarré leurs activités à travers l'élaboration de plans d'actions annuels. A cet effet, des rencontres ont été organisées dans les CLPA de Ziguinchor, de Kafountine et de Saint Louis pour passer en revue les propositions faites par le comité de suivi (échelle CLPA), échanger et valider les actions annuelles du comité de suivi avec les différents services techniques membres du comité de pilotage, définir un cahier de charge pour chaque structure impliquée dans la mise en œuvre des options retenues. Ainsi, ce dispositif institutionnel (comités de suivi/pilotage) composé des services techniques déconcentrés, des représentants des CLPA (Ziguinchor/Kafountine) et des élus locaux, permettra de garantir la coordination dans la pérennité, le suivi de la mise en œuvre des actions et des mesures d'adaptations desdits plans locaux et de promouvoir un dialogue inclusif et concerté autour de la problématique, prenant en compte les spécificités locales et les besoins des différentes parties prenantes à la base.

*Mise en place de cellule de veille de Mbour et Saint Louis.* Dans le cadre du renforcement de la sécurité en mer des acteurs de la pêche artisanale et de la pérennisation du Système d'Alertes

Précoces (SAP), des actions ont été entreprises avec le projet CINSERE, l'ANACIM et la DPSP suite à l'évaluation du dispositif mis en place en 2014 dans le cadre du projet USAID/COMFISH. Ainsi il a été procédé les 20 et 21 novembre 2017 à la mise en place des cellules de veille de Mbour et de Saint-Louis pour renforcer les initiatives avec les communautés de pêcheurs vulnérables. Ces cellules se chargeront de collecter les informations nécessaires pour renseigner l'accès, l'utilisation et l'impact des services climatiques. Ce cadre favorisera également les discussions entre les différentes parties prenantes en vue d'améliorer le système et de créer les conditions sécuritaires meilleures (communication et diffusion d'informations exactes, fiables et adaptées) pour les acteurs de la pêche artisanale. Ainsi au cours de ces rencontres, les rôles et responsabilités de chaque partie prenante ont été définis et la composition des cellules validée. En même temps les outils d'évaluation sur l'accès, l'utilisation et les impacts des services climatiques fournis dans le cadre du système d'alertes précoces sont partagés avec les acteurs et des mécanismes de suivi et de reportage des informations sur l'utilisation du SAP et ses impacts au niveau local, ont été définis.



**Figure 10. Mise en place cellule de veille Mbour et Saint Louis (SAP et sécurité en mer)**

*Appui à la résilience des femmes transformatrices du secteur de la pêche artisanale.* Plusieurs activités ont été menées pour appuyer la résilience des femmes transformatrices du secteur de la pêche artisanale notamment : une évaluation des plans d'action des comités de salubrité ; l'alphabétisation fonctionnelle des femmes ; le démarrage du processus de la réfection des aires de transformations de Mballing village, Yenne Todd et Pointe Sarène ; la poursuite des concertations avec les femmes transformatrices de Goxxu Mbaac ; l'appui en activités génératrices de revenus des femmes de Yenne/Dialaw, Sendou et Dianniadio et des concertations avec les femmes de Pointe Sarène, Yenne Todd, Mballing village, Missirah en vue d'améliorer les conditions de traitement et de conservation des produits transformés et l'appui à la tenue de l'Assemblée générale du GIE Mantoulaye Gène de Cayar dans le cadre du suivi de la gestion de l'Unité moderne de transformation artisanale de Cayar.

*Evaluation des plans d'action des femmes transformatrices des comités.* Dans un souci de consolider et de pérenniser les acquis, des rencontres ont été organisées avec les femmes transformatrices des CLPA de Rufisque/Bargny, Yenne Dialaw, Mbour/Sindia Nord et

Joal/Sindia Sud les 31 octobre, 2 et 3 novembre 2017. Ces rencontres ont permis d'évaluer les PTA (Plan de Travail Annuel) des femmes transformatrices, d'échanger sur les modalités de mise en œuvre du programme d'alphabétisation dans leurs zones et de définir un système et des mécanismes de suivi des Activités Génératrices de Revenus (AGR) des sites de Guéro et Ndayane.

*Alphabétisation fonctionnelle des femmes transformatrices des comités de salubrité.* Dans le cadre du programme d'alphabétisation des femmes transformatrices, des sessions se sont déroulées dans 14 sites de transformation marquant ainsi l'ouverture de l'ensemble des classes pour le renforcement des capacités managériales des femmes transformatrices en langues nationales (22 langues codifiées). Cette démarche leur permettra de mieux tirer profit de leurs activités génératrices de revenus et mieux appréhender les outils de gestion mis en place par le projet.



**Figure 11. Classes d'alphabétisation de Mballing site et Yenne/Dialaw**

*Réfection des aires de transformation artisanale de Yenne Todd, Mballing village, Pointe Sarène.* Pour contribuer à la mise en œuvre des chartes de salubrité, mieux accroître la productivité et les conditions de travail des femmes, le projet a entamé ce trimestre la réfection de trois (3) aires de transformation artisanale à Yenne Todd, Pointe Sarène et Mballing village en appui à la mise œuvre de leur Plan d'action. Ce processus contribue à la valorisation des produits transformés dans ces aires avec des équipements et infrastructures adéquats intégrant les aspects hygiène et salubrité conformément aux chartes de salubrité de ces comités.

L'ensemble des processus de renforcement des capacités déroulés au niveau des comités y compris les sessions de formations sur la gestion financière dispensées, ont contribué à la mise en place des mécanismes et d'outils efficaces permettant aux femmes de pouvoir collecter, suivre et évaluer les revenus financiers provenant de leurs activités. Le tableau ci-dessous résume les progrès de chaque comité ce trimestre.

**Tableau 1. Situation financière des comités de salubrité**

Comité	Situation antérieure	Situation trimestre 1
Yenne Dialaw	290 000	340 000
Sendou	130 000	150 000
Guéro	4 482 467	5 034 980

Saly	84 500	110 000
Ndayane	319 500	527 000
Mbour	192 000	
Joal/Fadjiouth/Sindia Sud (Tann/Khelcom et Pointe Sarène)	599 750	624 750
Sine/Saloum (Diamniadio, Missirah)	1 68 000	230 000

*Renforcement de la dynamique organisationnelle des femmes transformatrices du CLPA de Saint Louis (Site Goxxu Mbaac).* En vue d'améliorer le cadre réglementaire et la gestion de l'aire de transformation artisanale des femmes transformatrices de Goxxu Mbaac (mis en place par le MPEM), des rencontres ont été organisées les 15 et 16 novembre 2017 avec les bénéficiaires. Ce cadre a été l'occasion d'échanger avec les femmes sur les mesures de gestion environnementale, financière et administrative de la nouvelle aire de transformation, d'élire de manière concertée les membres du bureau de gestion de l'aire de Goxxu Mbaac, d'échanger sur les conditions d'accès au site. Compte tenu de la complexité et la réalité de la zone, l'accès au site demeure une problématique entravant la pratique de l'activité de transformation artisanale. En vue d'impliquer l'ensemble des parties prenantes de l'aire autour d'une gestion concertée et inclusive, il est prévu d'autres rencontres avec les unions locales, la collectivité locale, le ministère de la pêche afin de définir un cadre réglementaire adéquat tenant compte des spécificités de la zone. Ce processus d'appui au MPEM dans la dynamique organisationnelle des femmes de Saint-Louis va se poursuivre au trimestre 2.



**Figure 12. Concertation avec les femmes transformatrices de Goxxu Mbaac**

*Appui en Activités Génératrices de Revenus des femmes transformatrices de Yenne Dialaw et Sendou.* Au regard du succès enregistré dans les expériences précédentes (renforcement de la sécurité alimentaire, protection de l'environnement, mobilisation financière), le projet a jugé nécessaire de consolider les acquis des différents groupements à travers le renforcement de leur pouvoir économique. C'est ainsi que les femmes transformatrices de Sendou et Yenne/Dialaw ont bénéficié d'un appui pour le démarrage de leurs activités génératrices de revenus. Ces activités sont considérées comme un levier pour booster le pouvoir socio-économique des femmes dans un contexte marqué de plus en plus par la raréfaction des ressources halieutiques, matières premières indispensables à la transformation artisanale.



**Figure 13. Remise de chèque destiné au crédit revolving**

*Concertation avec les femmes transformatrices de cinq aires de transformation artisanale.* Suite à l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action des comités de salubrité, il a été constaté une amélioration de l'hygiène, des infrastructures, des techniques de transformation et du matériel utilisé dans certains sites de transformation. C'est dans ce cadre, qu'un programme de renforcement des techniques de transformation et de traitement de 5 (cinq) aires (Yenne Todd, Guéro, Missirah, Pointe Sarène et Cayar) a été initié. Ainsi, dans le cadre de l'amélioration continue des conditions de travail et de vie des transformatrices à travers la mise en œuvre des chartes de salubrité des zones concernées, des concertations ont été menées du 4 au 12 décembre 2017. Ce processus a mis l'accent sur la prise en compte des besoins et des savoir-faire des femmes, leur implication dans la conception des plans d'aménagement des sites et leur approbation, les formations d'accompagnement et le suivi technique intégrant les processus de labellisation pour la valorisation des produits finis transformés desdits sites. Les différentes rencontres ont permis d'identifier et de caractériser les pratiques et méthodes de transformation au niveau de chaque zone, de spécifier les produits transformés au niveau de chaque zone, d'établir l'état des lieux sur les forces, les faiblesses au niveau des zones identifiées, d'identifier les besoins et contraintes et d'élaborer un plan de renforcement de capacités. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre effective de ce programme, d'autres rencontres et concertations seront menées en vue de capaciter les femmes transformatrices desdits sites sur des techniques et pratiques valorisants leurs produits. Cette capacitation sera accompagnée à tous les niveaux par des équipements et infrastructures adaptés pour répondre aux normes d'hygiène et de qualité.



**Figure 14. Echanges avec les femmes transformatrices sur la valorisation des produits finis**

*Suivi de la gestion de l'Unité moderne de Cayar : appui à la tenue de l'Assemblée Générale du GIE Mantoulaye Guene* : Le GIE Mantoulaye Guene n'a pas renouvelé ses instances de décision depuis 2010. Ce manquement a causé beaucoup d'incidents dans le déroulement des activités du GIE (mauvaise gestion financière, ralentissement des activités génératrices de revenu, des télescopages entre membre...). Pour résoudre tous ces problèmes récurrents, il était nécessaire de tenir une assemblée générale, renouveler le bureau exécutif installé depuis des décennies mais surtout réviser le règlement intérieur du GIE afin de pouvoir respecter la durée du mandat de l'administration du groupement. C'est ainsi pour le bon déroulement de l'assemblée, les femmes ont jugé utile de tenir des réunions primaires qui ont pour objectifs de collecter les dettes antérieures lors des activités, de travailler sur le bilan financier avec le comptable et en fin d'orienter les femmes sur le rôle sur chaque poste de responsabilité du bureau.



**Figure 15. : Rencontre de femmes pour la préparation de l'assemblée général du GIE Mantoulaye GUENE**

Le mardi 21 novembre 2017, s'est tenue l'assemblée générale et le renouvellement du bureau exécutif des femmes du GIE Mantoulaye Guene du site de transformation des produits halieutiques de Cayar. Ce renouvellement a connu la participation des femmes transformatrices, du comptable et de la responsable qualité du GIE Mantoulaye Guene, du Chef du Service départemental des pêches de Thiès, du Chef de Centre de surveillance, du Chef de poste, de la Directrice de COMFISH PLUS, du coordonnateur du CLPA de Cayar, du relai du CLPA de Cayar, du facilitateur de COMFISH PLUS à Cayar, et de certains invités représentants d'organisations professionnelles de Cayar.

Après avoir fait un résumé des activités du GIE durant les deux années écoulées, Madame Dior Diouf, la présidente sortante, a remercié vivement ces consœurs pour la confiance qu'elles ont eu en elle, avant de passer la parole à Monsieur Madiouf Dème, comptable du GIE pour la présentation du bilan du GIE.



**Figure 16. : Le Coordonnateur du CLPA de Cayar, la Présidente du GIE, la Directrice de l'USAID/COMFISH et les Agents du service des Pêches pour l'ouverture de l'AG**

Globalement, le bilan financier présenté de l'unité lors de l'assemblée générale a montré en définitive un résultat positif d'un **solde global de 12.568.750 F CFA**. Ce montant est reparti comme suit :

- **Banque** : 8.059.100 F CFA dont :
- **Créance Client** : 726.000 F CFA
- **Débiteurs divers** : 3.783.300 F CFA

Après l'exposé de Monsieur Dème, il a été procédé au vote pour l'élection du nouveau bureau. Au terme de cette procédure électorale, sur 59 membres du GIE Mantoulaye Guene inscrites, ont obtenu :

- 01 Bulletin nul ;
- 58 voies exprimées
- 40 voies ont voté pour Maty NDAW
- 18 voies pour Dior DIOUF



**Figure 17. Une femme introduisant son bulletin de vote dans l'urne**



**Figure 18. Membres du GIE Durant le vote**

Ce résultat a permis à l'assemblée d'approuver au suffrage majoritaire le choix de **Maty NDAW**, élue présidente du GIE Mantoulaye Guene pour un mandat de deux années.

Le nouveau bureau mis en place se présente comme suit :

- Présidente : Maty Ndaw
- Vice-présidente : Marème Sarr Ndiaye
- Secrétaire générale : Absa Djité
- Secrétaire générale adjointe : Khathie Faye
- Secrétaire à l'organisation : Fatou Sarr
- Adjointe : Seynabou Touré
- Trésorière : Seynabou Sène
- Adjointe trésorière : Bineta Kama

Commissaires aux comptes :

- Marame Ndiaye
- Diaba Sambe

Le Comité directeur du GIE Mantoulaye Guene est composé comme suit :

Cheftaines de sous-groupes :

- Ramata Ndiaye
- Ndeye Kheury Diop
- Noye Gaye
- Maimouna Fiop

Chargées de collecte

Matériel :

- Maty Gueye
- Seynabou Wade

Boutique : Mareme Diouf

Les membres du bureau exécutif vont être installés en présence des agents du service des pêches et le bureau sortant va profiter de l'occasion pour mettre à leur disposition le matériel de location.

Ce processus transparent initié par les femmes formatrices grâce à l'appui du projet USAID/COMFISH et COMFISH PLUS, montre l'efficacité du programme de renforcement des capacités intégrant les formations sur le leadership et le management au profit des femmes qui ont accompagné la mise en place de l'Unité moderne Adja Ndoumbé Seck de Cayar. Le renouvellement des instances du GIE va permettre aux femmes de pouvoir négocier des contrats supplémentaires avec des partenaires publiques ou privés. Dans ce cadre d'ailleurs, le ministère des pêches vient d'allouer aux femmes du GIE, un crédit de dix millions de francs CFA (10 000 000 FCFA) à travers les fonds Koweïtiens.

### **3.4.2. Gouvernance/décentralisation**

#### ***Evaluation des Conventions Locales dans les CLPA de Yenne/Dialaw et Rufisque/Bargny.***

Après plusieurs années de mise en œuvre, le projet a appuyé l'évaluation et la réactualisation des conventions locales dans les CLPA de Rufisque/Bargny et Yenne/Dialaw. C'est dans ce cadre que des ateliers ont été organisés pendant ce trimestre avec l'ensemble des collègues des CLPA. Il s'agissait principalement de recueillir leurs préoccupations liées à la mise en œuvre des conventions locales.

Au terme des débats, les acquis et les difficultés liés à la mise en œuvre des conventions locales furent ressortis. C'est ainsi que dans le CLPA de Yenne/Dialaw, des avancées significatives ont été notées dans le paiement des permis de pêche et l'immatriculation des pirogues artisanales, la réduction des conflits liés à l'accès à la ressource, la gestion du quai de pêche et la redynamisation dans le fonctionnement du CLPA. Dans le CLPA de Rufisque/Bargny, les acquis sont beaucoup plus liés au respect des consignes de la météo et la diminution des accidents en mer, la baisse des activités de transformation artisanale des juvéniles de poissons, l'abandon de l'utilisation du sel recyclé dans les sites de transformation et la redynamisation du fonctionnement du CLPA.

Pour les mesures présentant des difficultés d'application, il s'agit surtout du braisage de la sardinelle à terre, de l'interdiction de l'extraction du sable marin ainsi que du dépôt d'ordures

et des eaux usées sur la plage particulièrement dans le CLPA de Yenne/Dialaw. A cela s'ajoutent le faible taux de paiement des permis de pêche et des cartes mareyeurs, la capture, la transformation et la vente des immatures, la persistance de la pêche sous-marine dans le CLPA de Rufisque/Bargny. Par ailleurs des mesures d'accompagnement ont aussi été sollicitées par les acteurs pour une mise en œuvre plus efficace des conventions locales. Il s'agit notamment de :

- La réfection des sites de transformation ;
- La mise sur pied d'une brigade surveillance dans la zone de Rufisque/Bargny ;
- Le renforcement des capacités des membres des ICC sur leurs rôles et responsabilités particulièrement dans le CLPA de Rufisque/Bargny;
- La confection de badges pour les membres de l'ICC (Yenne) ;
- La sensibilisation des autorités locales pour une meilleure adhésion à la mise en œuvre des conventions locales dans le CLPA de Rufisque/Bargny

A la suite de ces observations, les ICC des CLPA de Rufisque/Bargny et de Yenne/Dialaw ont validé à l'unanimité les conventions locales réactualisées, qui seront soumises à l'approbation des autorités administratives.

***Atelier d'évaluation des stratégies de mobilisation interne de fonds dans le CLPA de Joal.*** Le projet a appuyé le CLPA de Joal à organiser un atelier d'évaluation des stratégies de mobilisation interne de fonds. Il s'agissait au cours de la rencontre de rappeler les objectifs qui sous-tendent la mobilisation interne de fonds, d'identifier et d'évaluer les différents mécanismes en cours et enfin de produire un plan d'action pour poursuivre la recherche de ressources financières additionnelles.

Globalement, quatre (4) stratégies sont en cours d'exécution. Il s'agit de la cotisation périodique des membres de l'ICC, de la contribution financière du GIE Interprofessionnel de gestion du quai de pêche, des ristournes sur les amendes provenant des infractions relevées par les CLPA et de la sollicitation de subvention auprès des partenaires.

Outre ces stratégies, le CLPA de Joal prévoit dans le nouveau plan d'action pour la mobilisation interne de fonds, d'étendre la recherche de ressources additionnelles à d'autres activités. Il s'agit notamment de la vente de carte de membre de collège, de la contribution des entreprises de la localité (stations d'essence, usines, fabriques de glace, banques et des autres acteurs gravitant autour de la pêche) et de l'organisation de manifestations à but lucratif (régate). Par ailleurs, des engagements ont aussi été pris pour la formalisation de certaines des stratégies en cours de mise en œuvre (contribution du GIE interprofessionnel et les ristournes collectées par les CLPA et provenant des infractions). A noter également qu'un suivi rapproché de la mise en œuvre du plan d'action sur la mobilisation de fonds sera mensuellement effectué par le trésorier à partir du prochain trimestre.

***Suivi des plans d'action de mobilisation de fonds dans les CLPA.*** Les plans d'actions des CLPA sur la mobilisation interne de fonds ont aussi été exécutés durant le trimestre. Ainsi, plusieurs stratégies ont été déroulées. Les montants totaux collectés par CLPA sont consignés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 2. Fonds mobilisés par les CLPA (Francs CFA)**

<b>Stratégies</b>	<b>CLPA Kafountine</b>	<b>CLPA Ziguinchor</b>	<b>CLPA Saint-Louis</b>	<b>CLPA Yenne/Dialaw</b>	<b>CLPA MBOUR</b>	<b>CLPA Joal</b>
Vente carte membre de collègue ou cotisation des membres de collègues	182 000	105 000	-	200 000	151 500	55000
Contribution des GIE interprofessionnel	745 880	100 000	-	-	-	700 000
Contribution des entreprises de la localité (usines glace, station essence.)	-	25 litres/mois	-	530 000	-	-
Location matériel salle de réunion	-	-	130 000	-	-	-
Location sonorisation	-	-	430 000	-	-	-
Montant total mobilisé	927 880	205 000	560 000	730 000	151 500	755 000

Ainsi dans le CLPA de Kafountine, la vente de cartes de membre, la contribution des usines, des stations d'essence et du GIE interprofessionnel ont été d'un grand apport. Simultanément, les mêmes stratégies ont été notées dans le CLPA de Ziguinchor où il faut noter une contribution notable des stations d'essence en termes de dotation de carburant pour assurer les sorties mensuelles de surveillance.

Dans le CLPA de Mbour, seule la stratégie relative à la vente de carte de membre a donné des résultats satisfaisants.

Parallèlement dans le CLPA de Yenne/Dialaw, la mise en œuvre du plan d'action sur la mobilisation de fonds a permis aux acteurs de collecter des montants issus d'une part, des dons d'entreprises et d'autre part, de la vente de carte de membre.

A Saint-Louis, trois nouvelles stratégies ont été mises en œuvre. Il s'agit de la location de la salle de réunion et du matériel de sonorisation ainsi que la contribution du GIE interprofessionnel de gestion du quai de pêche de Goxu Mbacc. Par rapport à cette dernière, aucun montant n'a encore été reçu par le CLPA. Cependant, des discussions sont en cours pour la mise en œuvre de cette action dans les plus brefs délais.

**Surveillance participative.** Le projet USAID/COMFISH PLUS durant ce trimestre, a poursuivi l'appui à la surveillance participative en contribution à l'application des règles des conventions locales. Ainsi, des sorties périodiques ont été effectuées par les brigades de co surveillance aussi bien en mer qu'au niveau des quais de pêche et des aires de transformation artisanale. Au total, trente-cinq (35) sorties en mer et douze (12) sorties à terre ont été appuyées dans les CLPA de Mbour, Joal Fadiouth, Sindia Sud, Sindia Nord, Rufisque/Bargny, Yenne/Dialaw, Kafountine, Ziguinchor et Saint-Louis. Au cours de ces sorties, quatre cent quatre (404) pirogues ont été inspectées dont une cinquantaine d'arraisonnement. Les principales infractions notées sont relatives au non port du gilet de sauvetage, la non détention du permis de pêche, le défaut

d'immatriculation des embarcations, l'utilisation de filets prohibés (mono filament et maille non réglementaire), la pêche par plongée sous-marine au niveau de la Petite Côte, le non-respect des conditions de salubrité dans les quais de pêche, la pratique de la transformation artisanale à terre. Ces chiffres importants témoignent de la détermination des CLPA à lutter contre ces formes de pratiques liées à la pêche illégale. Compte tenu de la nature des infractions, il est important de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs en mettant l'accent sur la vulgarisation du code de la pêche pour leur permettre de mieux comprendre la réglementation en vigueur sur l'exploitation des ressources halieutiques.

***Elaboration de nouvelles conventions locales dans les CLPA du Sine Saloum.*** Les résultats des diagnostics participatifs des pêcheries au Sine Saloum ont permis de faire une situation de référence de l'état de la ressource dans chacun des CLPA dans cette zone, de définir le cadre juridique qui encadre la gestion durable des ressources halieutiques et enfin d'analyser les résultats relatifs à l'identification participative des règles de gestion avant de les compiler dans 07 documents de convention locale.

Suite à la finalisation des 07 conventions locales, le processus de validation a démarré au cours du trimestre. C'est ainsi que les 26, 27, 28 et 29 décembre 2017 se sont tenus des ateliers de validation de ces documents par les CLPA de Toubacouta, Missirah et Sokone. Par ailleurs les services techniques ont été rencontrés pour une validation technique avant que les documents ne soient soumis aux membres des Instance de Coordination et de Conseil des CLPA qui ont apporté quelques amendements avant de valider à l'unanimité ces 03 conventions locales. Le processus se poursuivra le trimestre prochain dans les quatre (04) CLPA restants (Niodior, Djirnda, Bassoul et Foundiougne), qui devront soumettre leur convention locale à leurs ICC respectifs pour validation.



**Figure 19. Elaboration et validation de conventions locales au Sine Saloum**

***Evaluation de l'Assurance pêche dans les CLPA test.*** La mise en place de l'assurance pêche s'inscrit dans le cadre de la pérennisation des activités de surveillance participative nécessaires pour le respect des textes réglementaires en vigueur dans les différents CLPA (conventions locales, PGP et code de la pêche etc.). Elle a démarré en septembre 2015 dans 04 CLPA test : Joal Fadiouth, Sindia Sud et Nord et Mbour. Deux ans après la mise en œuvre de cette assurance, il fut nécessaire de procéder à l'évaluation pour identifier les contraintes. C'est ainsi que du 27 au 30 novembre le projet a évalué de façon participative les polices de l'assurance pêche. Parmi les contraintes majeures il faudrait noter l'inquiétude des acteurs sur les procédures de réparation des dommages du fait du manque de suivi de la compagnie d'assurance (CNASS) et de MANOBI son collaborateur technique. Malgré ces contraintes les

acteurs ont proposé de poursuivre l'assurance pêche en l'étendant à la zone terrestre mais aussi en tenant compte des nombreuses recommandations faites par les acteurs leur de l'évaluation.

### 3.4.3. Communication/sensibilisation

Poursuite des émissions radio pour la vulgarisation des conventions locales.

Les protocoles ont été renouvelés avec les 11 radios partenaires du projet en novembre 2017 dans le but de permettre la poursuite des émissions radio dans les CLPA partenaires et les différentes zones d'intervention du projet. Avec le renouvellement de ces protocoles, la planification participative des thèmes d'émission et la réalisation/diffusion des émissions se sont poursuivies normalement avec 90 émissions réalisées au cours de ce trimestre.



**Figure 20. Animation d'émission à Foundiougne et à Betenty (Niokock FM)**

Ces émissions ont eu diverses thématiques telles que : sécurité en mer, hygiène et salubrité dans les aires de transformation, vulgarisation de la Lettre de Politique sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture/Code de la Pêche, prévention et gestion des conflits, AMP, plans locaux d'adaptation, surveillance participative, paiement des permis de pêche/cartes mareyeurs, Plan de Gestion Participative de la Sardinelle, mobilisation des fonds internes, bonnes et mauvaises pratiques de la pêche artisanale, gestion et exploitation des huîtres dans le delta du Saloum, *etc.*

***Evaluation des émissions radio dans les îles du Saloum.*** Une évaluation à mi-parcours des émissions radio a été menée du 11 au 16 décembre 2017 dans les CLPA de Foundiougne, Toubacouta, Missirah/Betenty dans les Iles du Saloum.

Cette évaluation a concerné les radios communautaires de Foundiougne (Foundiougne FM) et de Betenty (Betenty Niokock FM) et a principalement porté sur l'impact des émissions radio sur le comportement des acteurs mais aussi sur le respect des cahiers des charges par les radios concernées. Elle a impliqué, via des focus groupes et des rencontres individuelles, les acteurs à la base (pêcheurs, femmes transformatrices/exploitants de mollusques et mareyeurs), les bureaux exécutifs des CLPA concernés, l'administration locale des pêches et les autorités religieuses/ coutumières et municipales.



**Figure 21. Evaluation des émissions radio avec les acteurs à Missirah**

En ce qui concerne l'impact des émissions sur le comportement des acteurs, l'évaluation a d'abord confirmé que les acteurs suivent généralement ces émissions et reconnaissent unanimement qu'elles contribuent à leur changement de comportement en faveur d'une pêche durable. Ils ont aussi reconnu l'importance des émissions radios pour la vulgarisation des conventions locales et salué la pertinence des thèmes d'émission développés ainsi que la compétence/l'expertise des personnes ressources invitées.

Quant au respect du cahier de charges, l'évaluation a relevé qu'il était dans l'ensemble bien respecté par les radios partenaires (régularité des émissions, diffusion des bande annonce avant les émissions, réalisation d'émissions décentralisées/hors studio, couverture médiatique des activités des CLPA, etc.). Cependant, des recommandations ont été faites par les acteurs pour maximiser l'impact de ces émissions et autres activités de sensibilisation sur le comportement des acteurs. Ci-dessous une synthèse des recommandations :

- Renforcer la participation des femmes aux émissions à l'exception de Betenty où elles participent déjà assez bien aux émissions ;
- Renforcer les capacités des animateurs radio sur certaines thématiques (Code de la Pêche, LPSPA...)
- Intégrer le comité de gestion des AMP dans la planification des thèmes d'émissions notamment dans le CLPA de Foundiougne
- Proposer des contrats à longue durée pour pérenniser le partenariat entre la radio, le CLPA et le projet.
- Apporter un appui en matériel/équipement aux radios (ex : dictaphones pour Foundiougne FM et augmenter la puissance de l'émetteur de Betenty FM)
- Augmenter les frais de transport des personnes ressources venant des îles distantes du lieu d'émission (ex : Bossingkan Sokone...).
- Intégrer dans le réseau de radios travaillant avec le projet celle de Niodor, et Sokone pour toucher plus d'acteurs ;
- Encourager les CLPA à contribuer en partie au financement des protocoles avec les radios pour la pérennisation des émissions (exemple à travers le fonds que le ministre de la Pêche a mis à leur disposition mais aussi à travers le Fonds d'Appui aux Fonctionnement (FAF) des CLPA lorsque celui-ci sera fonctionnel) ;
- Explorer la possibilité de travailler avec les communicateurs traditionnels pour renforcer la communication avec les acteurs ;
- Appuyer la sensibilisation sur les chartes de salubrité avec des affiches ;
- Diversifier les personnes ressources invitées aux émissions (Missirah et Foundiougne).



**Figure 22. Remise d'un lot de tee-shirts à Foundiougne FM**

**Préparation de vidéos et de documents de capitalisation.** Dans la perspective de la fin de la deuxième année de prolongation du projet USAID/COMFISH PLUS, l'équipe du projet a organisé en novembre 2017 une rencontre visant à déterminer les réussites et/ou les thématiques qui feront l'objet de documents ou de vidéos de capitalisation du projet. Cette rencontre a permis non seulement de déterminer les principales thématiques mais aussi de mettre en place le chronogramme ci-dessous pour la réalisation des différents supports de communication :

**Tableau 3. Chronogramme pour la réalisation de documents de capitalisation du Projet USAID/COMFISH PLUS**

Titres de documents	Responsables	Délai Méthodologie et Plan de rédaction	Délai de livraison de la dernière mouture du document	Observations
Démarche du projet en matière de co-gestion des pêcheries artisanales	<b>Vaque/</b> Saloum et Niane/ Diallo	20 et 21 décembre 2017	Mars 2018	Ce document va traiter de la Convention locale et des plans de gestion participatifs  Il traitera aussi de la collaboration/synergie qui a été développée
Emergence des CLPA dans la gouvernance des pêcheries artisanales au Sénégal	<b>Saloum/Niane</b> et Vaque	20 et 21 décembre 2017	Mars 2018	Partir du renforcement des capacités des CLPA, de l'élan pris par les CLPA avec l'arrivée du projet, etc.
Autonomisation des femmes et	<b>Khady/Fatou</b>	20 et 21 décembre 2017	Mars 2018	

valorisation des produits transformés				
Changement climatique et Pêche : expériences du projet USAID/COMFISH Plus	<b>Fatou</b> /Khady/ Diallo	20 et 21 décembre 2017	Mars 2018	Traiter aussi de a collaboration/synergie qui a été développée

**Tableau 4. Chronogramme pour la réalisation de vidéos de capitalisation du Projet USAID/COMFISH PLUS**

<b>Titres des vidéos</b>	<b>Responsables</b>	<b>Délai -méthodologie et Plan de tournage</b>	<b>Délai - livraison de la vidéo</b>	<b>Observations</b>
Mise en œuvre des conventions locales pour une gestion durable des ressources halieutiques	<b>Saloum</b> /Vaque /Niane/Fred/ Khady	Novembre 2017	Janvier 2018	Rappeler la démarche, montrer l'impact/l'effet de la convention locale sur la gestion des pêcheries après 05 années de mise en œuvre;  Faire le lien entre l'élaboration de la CL et sa mise en œuvre  Terminer la vidéo par le plan de gestion  Montrer les changements notés suite à la mise en œuvre des Conventions locales
Autonomisation des femmes et valorisation des produits transformés	<b>Khady</b> /Fatou/ Fred	Décembre 2017	Février 2018	
Alertes météorologiques et sécurité des acteurs de la pêche artisanale	<b>Fatou</b> /Fred	Décembre 2017	Mars 2018	

## **IV. GESTION DU PROJET**

### **4.1. Évaluation de la qualité des données**

Un contrôle de qualité des données (DQA) a été fait par l'équipe de Suivi –Évaluation de l'USAID. Ce processus a confirmé la fiabilité du dispositif de collecte mis en place par le staff du Projet. Au cours du trimestre, l'équipe du projet a lancé également le nouveau système de collecte et de suivi appelé « Plate-forme mobile to web » des données de performance des CLPA et du projet. Ce nouvel outil informatique basé sur le serveur web va permettre la collecte, l'exploitation et le suivi automatique des données, et va améliorer le stockage et la sécurité des informations reportées.

### **4.2. Suivi de la mise en œuvre du Plan de travail 2018 de COMFISH Plus**

L'URI/CRC a également effectué en décembre 2017 une visite de travail à Dakar dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités du projet USAID/COMFISH Plus. Le superviseur du projet USAID/COMFISH de l'université de Rhode Island, madame Karen Kent et la directrice dudit projet, ont tenu une série de rencontres avec les différents partenaires institutionnels (agences du gouvernement, partenaires d'exécution) pour discuter de leurs impressions sur les résultats et impacts du projet d'une part, et d'autre part, des perspectives, mais également et surtout des leurs attentes par rapport aux stratégies de sorties qui sont en train d'être mises en place en contribution à la gestion durable des pêcheries du Sénégal, par le projet COMFISH Plus.

### **4.3. Feed the Future Phase II**

Le projet USAID/COMFISH Plus a participé également durant ce trimestre, à deux réunions avec les différents partenaires d'exécution d'autres projets Feed the Future de l'USAID à la Mission de l'USAID/Sénégal. Le but de ces rencontres était de contribuer à la planification du processus d'élaboration des documents de la Phase II du programme Feed the Future, intégrant le draft du Plan Pays de FtF (2018- 2022), la cartographie et la priorisation de la Zone d'Influence dudit Programme. Le secteur de la pêche contribue de manière significative dans l'économie nationale ainsi que dans la sécurité alimentaire au Sénégal. La large couverture des interventions du projet USAID/COMFISH Plus (de St. Louis : au Nord à Zinguinchor : au sud) montre l'importance qu'accorde le projet COMFISH Plus à la démarche participative et inclusive dans la gestion durable des ressources marines et à large échelle pour maintenir cette importante contribution.

## **V. ACTIVITES PREVUES POUR LE SECOND TRIMESTRE ANNEE FISCALE 2018**

Pour le prochain trimestre les principales activités prévues sont présentées selon les trois résultats attendus.

R11 : Les capacités des acteurs et des institutions sont renforcées à tous les niveaux pour une approche éco systémique de la cogestion visant une pêche durable et prenant en compte l'impact des changements climatiques.

Composante 1 : Renforcement de capacité institutionnelle

- Organiser des réunions de coordination et planification trimestrielles avec les services techniques et les CLPA ;
- Appuyer la redynamisation des organes de gestion des CLPA pour leur meilleur fonctionnement ;
- Appui matériel (fournitures de bureau) dans 18 CLPA ;
- Suivre la mise en œuvre des plans d'action sur la mobilisation interne de fonds dans les CLPA ;
- Poursuivre l'évaluation des capacités organisationnelles des CLPA ;
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action du réseau national des CLPA ;
- Renforcer les capacités des nouveaux CLPA de la Casamance ;
- Vulgariser le code de la pêche ;
- Mener une étude sur l'amélioration des capacités de Gouvernance des CLPA

Composante 2 : Élaboration de Conventions Locales comme outil de mise en œuvre de PGP

- Poursuivre la restitution et la validation des conventions au Sine Saloum ;
- Suivre l'approbation des conventions locales au Sine Saloum ;
- Mettre en place des équipements des 7 CLPA du Sine Saloum en matériel informatique et mobiliers de bureau ;
- Renforcer les capacités de la CLPA pour la mise en œuvre de la convention locale (Formation sur la surveillance participative, sur la gestion administrative et financière, mise en place des plans d'action) ;
- Appuyer le renouvellement de 2 CLPA (Foundiougne et Sokone)

Composante 3 : Renforcement des capacités de lutte contre la pêche INN

- Appuyer la surveillance participative dans 11 CLPA ;
- Démarrer la mise en place de l'assurance pêche dans 8 CLPA ;
- Appuyer la DPSP à renforcer les capacités des CLPA dans le cadre de la lutte contre la pêche INN ;
- Appuyer l'organisation de rencontres au niveau national pour mettre en place un groupe de travail dans le cadre de la lutte contre la pêche INN ;
- Poursuivre les préparatifs du voyage d'étude à Washington, D.C. pour échange d'expériences avec des organismes américains travaillant sur la pêche INN ;

- Appuyer la collaboration des organisations sous régionales dans le cadre de la lutte contre la pêche INN en Afrique de l'Ouest (CRSP) et mise en œuvre de la LMFP ;

#### Composante 4 : Plan national d'adaptation des pêches

- Vulgariser et appuyer la mise en œuvre du PNA-pêche et de la stratégie de d'opérationnalisation et du PNA-pêche : (document de capitalisation du processus, confection de guide/fatchheet, etc.).
- Appuyer le fonctionnement de la PN-PCC/SN (Élaboration d'une feuille de route ; d'un règlement intérieur, capacitation des membres etc....)
- Mettre en place des plateformes locales pêche changement climatique en partenariat avec la DEEC ; le COMNACC ; le MPEM ; DPM et le CLPA.
- Appuyer le fonctionnement et la mise en œuvre des plan d'action annuelles des comités de suivi et pilotages des plan locaux d'adaptation de Ziguinchor, Kafountine et Saint Louis
- Appuyer la mise en place et le fonctionnement de cellules de vielle pour la sécurité en mer des usagers de la mer : Phase pilote CLPA de Mbour et de Saint Louis en partenariat avec la DPSP /l'ANACIM et le projet CINSERE

RI2 : Les stratégies, politiques et bonnes pratiques en matière de gouvernance sont identifiées, testées, évaluées et appliquées pour renforcer la résilience des écosystèmes face aux menaces sur la conservation de la biodiversité et aux risques climatiques.

- Renforcer les capacités des acteurs sur la mise en œuvre des trois plans de gestion : Grande Côte Sud, Cap Vert et Petite Côte ;
- Organiser des rencontres mensuelles pour le suivi de la mise en œuvre des plans d'action annuel dans 3 zones Grande Côte Sud, Cap Vert et Petite Côte (services de pêche et Unité)
- Organiser des rencontres du cadre scientifique ;
- Appuyer l'organisation de rencontres trimestrielles de l'unité zonale de mise en œuvre (UZM) pour l'évaluation de la mise en œuvre du PGP sardinelles dans 3 zones Grande Côte Sud, Cap Vert et Petite Côte ;
- Relancer le processus d'élaboration du plan de gestion participatif de la pêcherie de l'Ethmalose avec l'ETT
- Mettre en place des unités de mise en œuvre des PGP ethmalose au Sine Saloum ;
- Organiser des ateliers de validation PGP ethmalose au Sine Saloum et en Casamance

RI 3 : L'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs artisans encourage la poursuite des efforts en faveur d'une pêche durable.

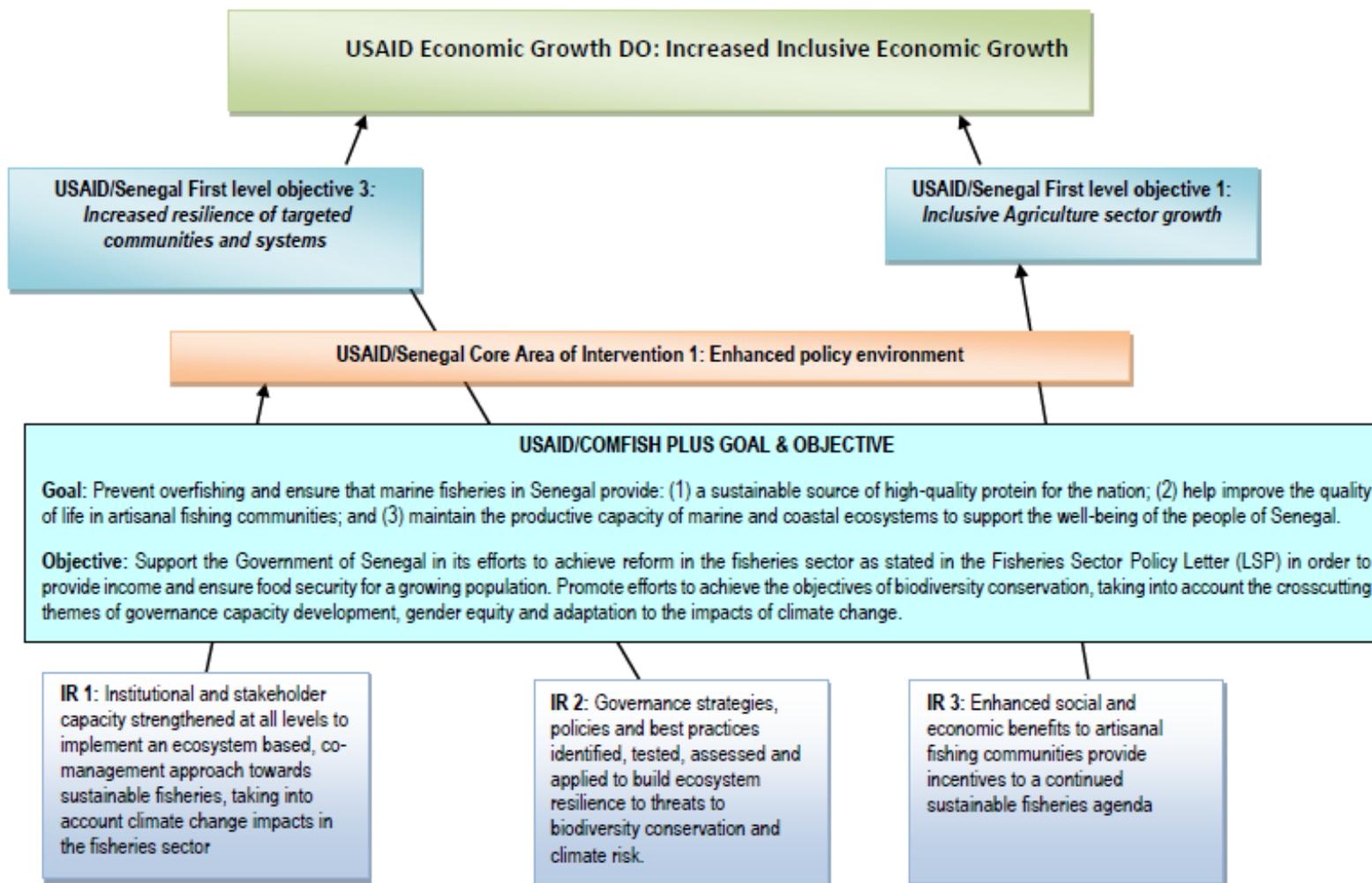
- Etendre les appuis du projet aux femmes transformatrices de Ziguinchor/ Kafountine /Bassoul
- Poursuivre les réfections des aires de transformation artisanale de Yenne Todd, Mballing Village et Pointe Sarène
- Appuyer le processus de normalisation, de valorisation et de labellisation de quatre sites pilote (Guéro, Yenne Todd, Missirah et Domaine bi) ;

- Suivre la mise en œuvre des plans d’actions femmes et des AGR de Guéréo ; Ndayane et Missirah ;
- Mener des études socio-économiques sur l’appui du projet aux femmes à travers 3 sites pilotes (Bien être socio-économique) avec une étude de cas sur l’unité de Cayar ;
- Poursuivre le crédit revolving de cinq aires CLPA Rufisque/Bargny : (Khelcom, Domaine Bi, Ndéppé et Yénne Dialaw).
- Poursuivre les classes d’alphabétisation en partenariat avec la DALN (15 sites concernés : CLPA Rufisque/Bargny, Yénne /Dialaw, Sindia Nord/Sindia Sud, Sine Saloum, Mbour),
- Poursuivre l’appui pour le suivi de la gestion de l’Unité de transformation artisanale de Cayar ;

#### Activités communication et Suivi/Évaluation planifiées pour le prochain trimestre

- Produire des gadgets et autres supports de communication pour renforcer la visibilité du projet
- Réaliser une vidéo de capitalisation du projet
- Poursuivre le transfert du SIG
- Poursuivre les émissions radios
- Poursuivre l’archivage électronique des données des CLPA et améliorer leurs contributions à l’animation du site Web des CLPA ;
- Démarrage de la Formation et la Mise en Place d’une Plate-Forme Mobile To Web de Suivi –Évaluation des Données des CLPA au Sénégal.

## Annexe 1. Cadre de résultats de USAID/COMFISH Plus



## Annexe 2. Rapport de performance du trimestre 1 de l'année fiscal 2018

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
1. Number of individuals who have received USG supported short term agricultural sector productivity or food security training (EG.3.2-1)	2016	3557	6650	M=2534 F=1486 T=4020	3150	M=704 F=329 T=1033					<p>Durant ce trimestre, 38 ateliers ont permis de former 1033 personnes intégrant 329 femmes</p> <p>L'essentiel des ateliers concernent des formations des membres des URM des PGP Sardinelles, de formation lors de l'évaluation de l'assurance des surveillants pêcheurs, de la formation des acteurs du Sine Saloum à l'élaboration et la validation des</p>

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
											conventions locales
2. Number of people trained in sustainable natural resources management and/or biodiversity conservation as a result of USG assistance (EG.10.2-4)	2016	3557	6650	M=2534 F=1486 IUUF=40 20 T=4020	3150	M=704 F=329 IUUF=10 33 T=1033					56 sorties en mer et sur les sites de transformation ont permis d'initier 81 surveillants pêcheurs des 10 CLPA où les conventions locales sont appliquées.
3. Number of people supported by the USG to adapt to the effects of climate	2015	109,329	109,329	109,329	109,329	109,329					Les 109 329 pêcheurs continuent de bénéficier des services climatiques rendus par l'ANACIM grâce à la Plate-Forme

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
change (EG.11-5)											SMS mise en place par le projet.
4. Number of laws, policies, regulations, or standards addressing climate change adaptation formally proposed, adopted, or implemented as supported by USG assistance (EG.11-3)	2016	13	9	8	4	5					2 arrêtés portant création des comités de suivi des PLA de Ziguinchor et Kafountine  2 arrêtés portant création des comités de pilotage des PLA de Ziguinchor et Kafountine  1 Règlement pour le Fonds revolving des Femmes de Yène Dialaw
5. Number of people trained in climate	2016	1116	2090	M=488 F=932	990	M=182 F=251					15 ateliers de formation organisés ont permis de former

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
change adaptation supported by USG assistance (EG.11-1)				T=1420		T=433					à la résilience sur des thèmes variés allant de la transformation des produits halieutiques à l'alphabétisation fonctionnelle en passant au développement organisationnelle et des activités génératrices de revenus (AGR)
6. Number of fishery users to whom tailored Climate Information Services (CIS) are made available (custom)	2015	109,329	109,329	109,329	109,329	109,329					La Plate-Forme ANACIM soutenue par le projet continue de diffuser les alertes précoces sur la météo aux 109 329 pêcheurs à travers le Sénégal

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
7.Number of fishery beneficiaries with effective access to and understanding of CIS (custom)	2016	961	1100	961 continuing 156 new T=1117	100	0					Durant ce trimestre l'ANACIM avait suspendu les sessions de formation sur l'interprétation des alertes précoces. Elles pourront se reprendre le trimestre prochain dans les zones de la Casamance et du Sine Saloum
8. Number of people using climate information or implementing risk-reducing actions to improve resilience to climate change as	2015	109,329	109,329	109,329	109,329	109,329					Les 109 329 pêcheurs continuent d'utiliser les services climatiques diffusés par l'ANACIM à travers la Plate-Forme et les autres canaux (drapelets, etc.)

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
supported by USG assistance (EG.11-6)											
9. Number of farmers and others who have applied improved technologies or management practices with USG assistance (EG.3.2-17)	2016	42,837	23,323	20,952	9,330	20,952 Continuing in 10 CLP)					Les ménages des nouvelles zones de la Casamance et du Sine Saloum ne sont pas encore intégrés, car les conventions locales ne sont pas appliquées
10. Number of local fishery organizations able to disseminate CIS (custom)	2016	0	32 (CLPAs)	35	32	35 Continuing					L'ANACIM n'a pas formé de nouveau CLPA dans ce trimestre
11. Number of hectares of biologically	2016		1,484,206	1,404,565	1,484,206	1,404,565					Dans les zones estuaires les conventions ne

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
significant areas under improved natural resource management as a result of USG assistance (EG.10.2-2)		1,404,565									sont pas encore appliquées (cas du Saloum))
12. Number of institutions with improved capacity to assess or address climate change risks supported by USG assistance (EG.11-2)	2016	0	250	58	100	32					Au cours du trimestre 32 institutions (CLPA, OCB, services étatiques) sont formées

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
13. Number of fishery organizations that are represented in the Steering Committee and governance structure of CINSERE (custom)	2016	0	1	0	1	0					Aucun comité de Pilotage tenu dans le trimestre
14. Number of for-profit private enterprises, producers organizations, water users associations, women's groups, trade and business associations, and community based	2016	0	100	63	100	30					30 CLPA, Groupements féminins et associations ont bénéficié de renforcement de capacités en développement organisationnel

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
organizations (CBOs) receiving USG food security related organizational development assistance (EG.3.2-4)											
15. Number of households benefiting directly from USG interventions (EG.3-1)	2016	16,533	17,000	16,533	17,000	16,533 Continuing					16 533 ménages des 10 CLPA continuent de bénéficier des interventions
16. Number of hectares of biologically significant areas showing improved biophysical	2016	0	1,404,565		1,404,565						A reporter en fin d'année 2018 avec l'étude du CRODT sur les ressources

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
conditions as a result of USG assistance (EG.10.2-1)											
17. Number of people with improved economic benefits derived from sustainable natural resource management and/or biodiversity conservation as a result of USG assistance (EG.10.2-3)	2016	0	2,151	140	1,151						A reporter en fin d'année 2018 avec l'étude d'impact en cours.
18. Number of laws, policies, or regulations	2016	28	8	11	5	11					3 PGP Sardinelles de Grande Côte Sud, Cap Vert,

Indicateurs	Année de référence	Valeur de référence	Cibles projet	Résultats 2017	Cibles annuelles 2018	Résultat trimestre 1	Résultat trimestre 2	Résultats trimestre 3	Résultats trimestre 4	Résultats 2018	Observations
that address biodiversity conservation and/or other environmental themes officially proposed, adopted, or implemented as a result of USG assistance (EG.10.2-5)											<p>Petite Côte mis en œuvre</p> <p>3 Conventions Locales proposées pour les CLPA de Sokone, Missirah et Toubacouta</p> <p>2 arrêtés portant création des comités de suivi des PLA de Ziguinchor et Kafontaine</p> <p>2 arrêtés portant création des comités de pilotage des PLA de Ziguinchor et Kafontaine</p> <p>1 Règlement Fonds revolve des Femmes de Yène Dialaw ng</p>

### Annexe 3. Rapport financier du trimestre 1 de l'année 1 de l'année 2018

Période de repartage des dépenses : 1<sup>er</sup> Octobre 2017 -31 décembre 2017

		<b>Approved Y2 Budget</b>	<b>Y2Q1</b>	<b>Cumulative Expense</b>	<b>Balance</b>
URI Personnel		\$ 257,175	\$ 57,665	\$ 57,665	\$ 199,510
URI Fringe		\$ 143,951	\$ 31,832	\$ 31,832	\$ 112,119
Consultants and In country Staff		\$ 841,721	\$ 148,175	\$ 148,175	\$ 693,547
Local Staff	\$387,449				
Local Staff fringe benefits	\$190,787				
Local consultants and service providers	\$263,485				
Subcontracts		107,269	\$ 47,629	\$ 47,629	\$ 59,640
Other direct costs		438,454	\$ 27,795	\$ 27,795	\$ 410,659
Travel		335,587	\$ 106,474	\$ 106,474	\$ 229,113
Capital Equipment		\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
<b>Total Direct</b>		<b>\$ 2,124,158</b>	<b>\$ 419,569</b>	<b>\$ 419,569</b>	<b>\$ 1,704,589</b>
Indirect		\$ 541,805	\$ 105,398	\$ 105,398	\$ 436,407
<b>Total Direct and Indirect</b>		<b>\$ 2,665,963</b>	<b>\$ 524,967</b>	<b>\$ 524,967</b>	<b>\$ 2,140,996</b>

## Annexe 4. Plan de suivi et de mitigation environnemental Trimestre 1 année 2018

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>Engaging the government, supporting local communities, planning and outreach</p> <p>Education, technical assistance, and training of stakeholders</p> <p>Technical studies, research and analyses</p> <p>Awareness, outreach and behavior change communications</p> <p>Study tours and peer to peer exchanges</p> <p>Training of government employees</p> <p>Supporting CLPAs and fisherman groups to enforce</p>	<p>Activities that aim to increase public participation in policy making including engaging the government in dialogue at the local and central level to better manage marine fisheries and combat IUU fishing; mobilization of communities for development and enforcement of laws and regulations protecting natural resources; community planning and strategy development present no foreseeable adverse environmental impacts. Per section 3.10 of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE, these activities are determined to be <b>Categorical Exclusions</b>.</p>	<p>No mitigation measures</p>	<p>CoP</p>	<p>Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies</p>	<p>Review of materials</p>	<p>Quarterly</p>

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>laws and regulations around fishing practices</p> <p>Realizing behavior change and achieving co-management</p>						
<p>Influencing government policies</p> <p>Building the capacity of stakeholders at all levels of governance (fisheries administration and CLPA institutions, research and education)</p> <p>Improving the sustainability of fishery resources and coastal and marine ecosystems by promoting best practices</p>	<p>All activities that may directly affect fish production and marine resources must evaluate how activities to be implemented will interact with the environment.</p> <p>Environmental impacts of capture marine fisheries include overharvesting; catch of unwanted or undersized (juvenile) fish stocks; destructive fishing practices (destructive gear, bottom structure damage, use of toxic substances, and dynamite fishing); lost gear and nets (“ghost” fishing leading to additional depletion of resources and damage to non-target species such as turtles, marine mammals,</p>	<p>Inclusion of fishers in sustainable fisheries management, monitoring and enforcement of management measures</p> <p>Training, demonstration, and enforcement of fisheries rules that reduce over-exploitation,</p>	<p>CoP and Senior Fisheries Officer</p>	<p>Local Conventions and FMPs</p> <p>CLPA meeting minutes and reporting</p>	<p>Review of implementation of Local Conventions and FMPs</p> <p>CLPA reports and consultations</p>	<p>Quarterly</p>

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
	<p>and birds); ecosystem stress; and changes in fish population structures.</p> <p>Additional information for impact and mitigation planning related to fisheries can be found at the USAID's Sector Environmental Guidelines: <a href="http://www.usaidgems.org/Sectors/fisheries.htm">http://www.usaidgems.org/Sectors/fisheries.htm</a></p> <p>And <a href="https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/FishAquaGuide14Jun13Final.pdf">https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/FishAquaGuide14Jun13Final.pdf</a></p>	<p>destructive fishing practices, and catch of non-target fish and juveniles.</p> <p>Insurance program which supports participatory enforcement thereby reducing bad fishing practices.</p> <p>Co-management capacity development with CLPAs and coordination</p>				

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
		<p>and collaboration at the central and local level</p> <p>Ecosystem-based fisheries management strategies</p> <p>Use of local and scientific knowledge in fisheries planning and management</p>				
Post-harvest fisheries activities including:	Improved facilities could result in disturbance to existing landscape/ habitat and sensitive ecosystems, or degrade water resources, cause sedimentation to surface	A technical monitoring construction committee monitors construction and	CoP	Construction plans/ designs and photos of	Review of approved plans and documents, site inspection,	Quarterly

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIIIE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Improved processing methods, equipment, storage, packaging, transport and sales</li> <li>- Small scale construction to improve landing sites, and processing facilities</li> <li>- Small scale construction and rehabilitation for water and sanitation structures</li> <li>- Development of Best Practice Processing Compacts (including handling and food safety) with groups of women processors</li> <li>- Strengthening the role of women in the</li> </ul>	<p>waters or contamination of groundwater and surface water.</p> <p>Increasing the demand and value of fish products, packaging, and marketing could in theory give incentive to increase fishing effort and contribute to overfishing.</p> <p>Fish processing effluents and solid waste may produce adverse effects on the receiving coastal and marine environment.</p> <p>Land use change related to small-scale construction may disturb habitat and local hydrology. Runoff from cleared ground or materials stockpiles during construction can result in sedimentation/fouling of surface waters. Construction may result in standing water on-site, which readily becomes breeding habitat for mosquitoes and other disease vectors; this is of particular concern as malaria is endemic in most of Senegal.</p> <p>Increased and air and noise pollution can result during construction or rehabilitation</p>	<p>evaluates its compliance with validated plans and ensures that building permits and licenses are obtained as appropriate and necessary.</p> <p>No activities at sites within 30 meters of a permanent or seasonal stream or water body.</p> <p>During periodic site visits questions are raised and improvement measures proposed.</p>		<p>all facilities constructed</p> <p>Official government approvals of construction</p> <p>FMPs and Local Conventions to prevent overfishing</p> <p>Technical reports</p> <p>Codes of Good Practice (hygiene and agreement to not process</p>	<p>photos, and periodic review of performance related to Codes of Good Practice</p> <p>Consultations with CLPA Committees</p>	

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIIIE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<p>fisheries value chain through management training and support for women fish processing associations</p> <p>Fish processing is addressed by section 3.7 of the PIIIE (<b>Post-harvest and food processing activities</b>).</p>	<p>from the actions of construction equipment and workers.</p> <p>Local procurement of construction materials (timber, fill, sand and gravel, etc.) may have adverse local impact</p> <p>Smoke drying fish may have safety and health risks for fish processors and fish processing may generate odor pollution.</p> <p>Discharge of waste water to may degrade coastal and aquatic habitat</p> <p>Inefficient smoke drying with wood contributes to deforestation</p> <p>Impacts related to small-scale construction are found in Section 3.5 of the PIIIE (<b>Building productive infrastructure</b>)</p>	<p>Codes of good practice are developed and adopted by all members of fish processing groups, including safeguards to protect workers from occupational safety and health hazards.</p> <p>Codes of Good Practice include agreement to not purchase or process juvenile fish</p> <p>Fisheries management plans (FMP) and Local</p>		juvenile fish)		

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIIIE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
		<p>Conventions developed and implemented to prevent overfishing and illegal fishing.</p> <p>Support for medium to large scale fish processing activities will require Positive determination and an EA.</p> <p>Review USAID Food Processing sector guide:</p> <p><a href="http://www.usaidgems.org/Documents/MS/Es/USAID_MSE_Sec">http://www.usaidgems.org/Documents/MS/Es/USAID_MSE_Sec</a></p>				

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
		<a href="#">tor Guideline Food Processing_2013.pdf</a>  And small scale construction guidelines: <a href="http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm">http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm</a> )  <a href="http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENC_AP_VsIFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf">http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENC_AP_VsIFldGuide--Construction_22Dec2011.pdf</a>				
Adaptation to global climate change activities including:  - Planting vegetation or trees for coastal protection	Implementation of adaptation measures may involve alteration of nearshore sediment patterns resulting in displaced or accelerated erosion of beachfronts.  Adaptation measures may disturb natural habitat and sensitive ecosystems, result in marine pollution from soil erosion, alter	Vulnerability assessments  Formally approved Adaptation Plans and implementation of adaptation	COMFISH Plus Climate Change Officer	Reports, adaptation plans, Local Conventions and FMPs	Review of reports and monitoring implementation of adaptation measures	Quarterly

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIIIE (April 2016)	Environmental Threats	Mitigation Measures	Who is Responsible for Monitoring?	Sources of Verification	Monitoring Method	Frequency of Monitoring
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Improved fish processing to increase resilience of fisheries sector households</li> <li>- Support to protect life and property at sea, including weather alerts and safety at sea programs</li> <li>- Coastal development setbacks</li> <li>- Inclusion of climate change considerations in fisheries management plans and CLPA Local Conventions</li> </ul>	<p>local hydrology, and cause biodiversity loss from land fragmentation.</p>	<p>actions with no foreseeable adverse environmental impacts.</p> <p>Avoidance of hard structures and beach nourishment in favor of soft solutions, e.g. restoration of natural vegetation for erosion and flood control.</p>				

## Annexe 5. Rapport de suivi et de mitigation environnemental Trimestre 1 année 2018

Category of Activity from Section 3.5, 3.7 and 3.10, of the Senegal EG Food Security and Natural Resource Management PIEE (April 2016)	Monitoring/mitigation measure	Responsible party	Monitoring Plan			Monitoring method	Cost estimate (USD)	Monitoring Log		
			Indicator	Source of verification	Reporting frequency of monitoring			Date	Result	Follow-up
<p>Engaging the government, supporting local communities, planning and outreach</p> <p>Education, technical assistance, and training of stakeholders</p> <p>Technical studies, research and analyses</p> <p>Awareness, outreach and behavior change communications</p> <p>Study tours and peer to peer exchanges</p>	<p>No mitigation measure.</p> <p>The stakeholders were trained on sustainable management of fisheries resources, fishing code and fisheries legislation, hence contributing to a positive impact on the environment.</p>	Project Manager (CoP)	<p>-Number of people trained</p> <p>-Number of institutions strengthened</p>	<p>AMELP Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training, and studies</p> <p>Technical reports</p>	Quarterly	<p>- Collection of data by the field staff</p> <p>- Review of materials by the M&amp;E and CoP</p>	No cost	All year	<p>- 103 stakeholder s trained</p> <p>- 30 CLP A and fisherm an groups</p>	<p>- Field visits</p> <p>- Training summary reports</p> <p>- Interview</p>

<p>Training of government employees</p> <p>Supporting CLPAs and fisherman groups to enforce laws and regulations around fishing practices</p> <p>Realizing behavior change and achieving co-management.</p>										<p>ws with Technical staff</p>
<p>Influencing government policies</p> <p>Building the capacity of stakeholders at all levels of governance (fisheries administration and CLPA institutions, research and education)</p> <p>Improving the sustainability of fishery resources and coastal and</p>	<p>Inclusion of fishers in sustainable fisheries management, monitoring and enforcement of management measures</p> <p>Training, demonstration,</p>	<p>CoP and Senior Fisheries Officer</p>	<p>-Types of participants in the processes of elaboration and implementation of the various strategies and policies developed</p>	<p>AMEPL Workplans, Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training,</p>	<p>Quarterly</p>	<p>Collection of data by the field staff</p> <p>Review of materials by the M&amp;E and CoP</p>	<p>Cost</p> <p>6,618 \$US</p>	<p>All year</p>	<p>56 participatory monitoring trips</p> <p>3 Sadinella FMPs implemented in Grande</p>	<p>- Field visits</p> <p>- Training summary reports</p> <p>-</p>

<p>marine ecosystems by promoting best practices</p>	<p>and enforcement of fisheries rules that reduce over-exploitation, destructive fishing practices, and catch of non-target fish and juveniles.</p> <p>Insurance program which supports participatory enforcement thereby reducing bad fishing practices.</p> <p>Co-management capacity development with CLPAs and coordination and collaboration at the central and local level</p>		<p>-Number of people and institutions trained in sustainable and participatory resource management</p> <p>-Number of participatory monitoring trips</p> <p>-Number of activities to monitor and evaluate implementation of strategies developed</p> <p>Implementation of joint research units at local level</p> <p>Implementation of the consultation</p>	<p>and studies</p>		<p>Review of implementation of Local Agreements and FMPs</p> <p>CLPA reports and consultations</p>			<p>Côte d'Ivoire and Vert</p> <p>Sud Côte Cap Vert</p> <p>3 CLs proposed in Sokone, Missirah and Toubacouta</p>	<p>- Interviews with Technical staff</p>
--	--	--	--	--------------------	--	--	--	--	---	--

	Support to the CLPA Network setting up		framework for sardinella FMPs							
	Ecosystem-based fisheries management strategies									
	Use of local and scientific knowledge in fisheries planning and management									
Post-harvest fisheries activities including:  - Improved processing methods, equipment, storage, packaging, transport and sales	A technical monitoring construction committee monitors construction and evaluates its compliance with validated plans and ensures that building permits and licenses are obtained as	CoP and Climate change officer	-The modern processing unit  -Equipment: number of fish-drying racks  -Number of ovens	AMEPL Workplans Quarterly Reports, and materials prepared for capacity building, training,	Quarterly	Field visits  Evaluation and monitoring Meetings,  Data collected by the field	No cost	All year	Cayar: General Assembly and training in women's leadership of the MTG GIE  4 sites visited	Follow up on maintenance of processing site and of its equipment  M&E visit

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Small scale construction to improve landing sites, and processing facilities</li> <li>- Small scale construction and rehabilitation for water and sanitation structures</li> <li>- Development of Best Practice Processing Compacts (including handling and food safety) with groups of women processors</li> <li>- Strengthening the role of women in the fisheries value chain through management training and support for women fish</li> </ul>	<p>appropriate and necessary.</p> <p>No activities at sites within 30 meters of a permanent or seasonal stream or water body.</p> <p>During periodic site visits questions are raised and improvement measures proposed.</p> <p>Codes of good practice are developed and adopted by all members of fish processing groups, including safeguards to protect workers from occupational safety and health hazards.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Number of potable water sources</li> <li>-Number of loans</li> <li>Code of conduct</li> <li>Local convention</li> <li>Number of assessment and monitoring of code of conduct implementation</li> <li>Fisheries plans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>and studies,</li> <li>Code of conduct</li> <li>Monitoring and assessment reports</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>staff or partners</li> </ul>			<p>(hygiene committees )</p> <p>3 Action Plans developed for the steering committees of local adaptation plans of Saint Louis, Ziguinchor and Kafountine</p> <p>Establishment and training of the Monitoring Committees of Mbour and Saint Louis</p>	<p>Follow up on the implementation of action plans</p> <p>Follow-up on using the administrative and financial management tools</p>
---	---	--	---	--	--	---	--	--	--	--

<p>processing associations</p> <p>Fish processing is addressed by section 3.7 of the PIEE (<b>Post-harvest and food processing activities</b>)</p>	<p>Codes of Good Practice include agreement to not purchase or process juvenile fish</p> <p>Fisheries management plans (FMP) and Local Agreements developed and implemented to prevent overfishing and illegal fishing.</p> <p>Support for medium to large scale fish processing activities will require Positive determination and an EA.</p>								<p>Functional literacy training and in gardening for the women's groups of Saloum (Foudiougne, Diamniadio and Bassoul)</p>	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

	<p>Review USAID Food Processing sector guide:</p> <p><a href="http://www.usaidgems.org/Documents/MSEs/USAID_MSE_Sector_Guideline_Food_Processing_2013.pdf">http://www.usaidgems.org/Documents/MSEs/USAID_MSE_Sector_Guideline_Food_Processing_2013.pdf</a></p> <p>And small scale construction guidelines:</p> <p>(<a href="http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm">http://www.usaidgems.org/sectorGuidelines.htm</a> )</p> <p>(<a href="http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VisFieldGuide--Construction_22Dec2011.pdf">http://www.usaidgems.org/Documents/VisualFieldGuides/ENCAP_VisFieldGuide--Construction_22Dec2011.pdf</a></p>									
<p>Adaptation to global climate change activities including:</p> <p>- Planting vegetation or</p>	<p>Vulnerability assessments</p> <p>Formally approved Adaptation Plans and implementation of adaptation</p>	<p>COMFIS H Plus Climate Change Officer</p>	<p>Number of Plans, policies, strategies, adaptation rules/regulations</p>	<p>AMEPL Strategic documents</p>	<p>Field visits</p> <p>Evaluation and monitoring</p>	<p>cost</p> <p>165000 cfa</p>	<p>2 Monitoring committees set up (Ziguinchor and Kafountine)</p>	<p>Field visit</p> <p>Training Assessments</p>		

<p>trees for coastal protection</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Improved fish processing to increase resilience of fisheries sector households</li> <li>- Support to protect life and property at sea, including weather alerts and safety at sea programs</li> <li>- Coastal development setbacks</li> <li>- Inclusion of climate change considerations in fisheries management plans and CLPA Local Agreements</li> </ul>	<p>actions with no foreseeable adverse environmental impacts.</p> <p>Avoidance of hard structures and beach nourishment in favor of soft solutions, e.g. restoration of natural vegetation for erosion and flood control.</p>		<p>-Number of hygiene charters</p> <p>Number of monitoring committees</p>	<p>Activities Reports etc.</p>		<p>Meetings,</p> <p>Data collected by the field staff or partners</p>			<p>2 steering committees set up (Ziguinchor and Kafountine)</p>	
--	---	--	---	--------------------------------	--	---	--	--	---	--